Neuchâtel — N° 220 (10 pages) Un numéro 20 centimes Mardi 21 septembre 1954

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

216me année — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE — Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	30.—	15.25	7.75	2.70
ÉTRANGER:	49.—	25.—	14.—	5.—

Tarif réduit pour certains pays. Prière de se renseigner auprès de l'administration du journal.

ANNONCES

21 ct. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 14 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 50 et 63 ct. - Réclames 75 ct., locales 50 ct. (de nuit 63 ct.), Mortuaires 30 et.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : *Annonces Suisses S. A.*, «*ASSA*» agence de publicité, Genève Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

DEVANT LE CONSEIL DE L'EUROPE

M. Mendès-France expose à Strasbourg les grandes lignes de son plan pour une « construction européenne rapide »

1) Adhésion de l'Allemagne au pacte de Bruxelles modifié
2) Pas de discrimination à l'égard de la République fédérale
3) Participation plus large de la Grande-Bretagne
4) Création d'un «pool» d'armements et fixation des maxima autorisés

STRASBOURG, 20 (A.F.P.) — Au début de son discours devant le Conseil de l'Europe, le président Mendès-France a adjuré son auditoire composé d'hommes qui, depuis des années, se sont efforcés de sceller la solidarité européenne, de ne pas se laisser aller au découragement. La France tout entière, dit-il, veut une étroite collaboration européenne, dont le début doit être la réconciliation de la France et de l'Allemagne.

On peut avoir des opinions divergentes sur les méthodes pour parvenir à l'unification européenne. Mais rien ne peut être édifié sans l'adhésion de l'immense majorité des hommes et des femmes qui constitue l'opinion.

Sans poser momentanément la question de savoir dans quelle mesure l'institution d'un pouvoir supranational était nécessaire à la coopération européenne, M. Mendès-France a noté que cette notion avait heurté beaucoup de Français. Et pourtant, c'est dans cette voie idéale consistant à multiplier progressivement les institutions supranationales qu'il faut s'orienter.

D'autre part, poursuivit le président du conseil, l'abstention de la Grande-Bretagne vis-à-vis des institutions européennes déconcertait beaucoup de Français, quand bien même ils reconnaissaient la vocation mondiale de ce pays.

Mais, si le traité de Paris a été écarté, il n'y a aucune raison pour ne pas conserver les idées qui l'ont inspiré.

Les principes d'une construction européenne rapide

M. Mendès-France a énuméré ensuite les principes qui pourraient permettre une construction européenne rapide. Il a préconisé d'abord une organisation permettant une participation plus large de la Grande-Bretagne, ce qui l'amènera à évoquer le rôle que pourrait jouer dans cette perspective le pacte de Bruxelles, sous réserve qu'il soit modifié.

Une adhésion de la République fédérale allemande à ce pacte marquerait la participation de ce pays à la solidarité européenne tout en témoignant de sa volonté de paix.

M. Mendès-France s'est prononcé ensuite contre toute discrimination à l'égard de l'Allemagne fédérale.

Toute formule de discrimination comporte en effet, selon le président du Conseil français, le germe de conflits futurs. De plus, il est nécessaire que les règles édictées soient communes à tous. Nous suggérons, dit-il, que dans le cadre du traité de Bruxelles, et conformément au programme de l'O.T.A.N., soient fixés les maxima autorisés en effectifs et en armement pour chacun des participants.

Les commandes de matériel seraient passées suivant les mêmes règles dans chaque pays participant.

Aucun pays ne fabriquerait donc de matériel de guerre, ne créerait d'usines d'armements, sinon en conformité avec le programme commun.

L'inspection et le contrôle seraient assurés par la même autorité commune qui aurait dressé le programme.

La construction de la défense commune serait ainsi associée à la construction d'un monde pacifique et qui pourrait s'engager sur la voie du désarmement.

Le traité pourrait être mis au point dans le délai d'un mois

Après avoir évoqué la question des relations qui pourraient être établies entre les organismes d'un pacte de Bruxelles rénové et ceux du pacte Atlantique, le président du Conseil français en vint au point de savoir si la mise au point des nouveaux plans de défense occidentale actuellement étudiés réclamerait de longs délais. Il s'est prononcé à cette occasion contre les textes de traités trop touffus et a suggéré la rédaction de quinze ou vingt articles très clairs susceptibles d'être compris et admis par les opinions publiques. Cela demanderait un mois.

La ratification par les parlements pourrait également être très rapide.

(Lire la suite en dernière dépêches)

L'opinion des observateurs français

La lumière peut jaillir à Londres

Notre correspondant de Paris nous téléphone :

Dimanche, à Nevers, le président du Conseil français a défini les grandes lignes de sa politique européenne. Celle-ci, à l'examen, se présente surtout comme une suite de postulats, et les adversaires de M. Mendès-France disent même qu'il s'agit d'axiomes quelque peu simplistes.

En effet, le chef du gouvernement affirme d'une part « qu'il ne peut y avoir d'Europe sans la France et sans l'Angleterre », et d'autre part « que la réconciliation franco-allemande est la clé à la fois de la défense de la stabilité politique et du développement économique de l'Europe ». Evidemment, personne ne peut s'élever contre de tels propos qui répètent des vérités d'évidence.

Mais à Strasbourg lundi, le président Mendès-France parlait cette fois-ci de la coopération européenne, ce qui sous-entendait le problème allemand, et là des propositions concrètes étaient formulées : élargissement du pacte de Bruxelles par l'inclusion de l'Allemagne ; contrôle général des armements sans mesure discriminatoire ; organisme directeur européen sans pouvoirs supranationaux.

L'admission de l'Allemagne au sein de l'O.T.A.N. serait la dernière mesure envisagée, car cet organisme fixe un niveau minimum concernant les armements, mais ne limite pas ceux-ci. D'où la crainte informulée de voir l'Allemagne gagner la course au maximum.

INTERIM.

(Lire la suite en dernières dépêches)

Après la visite de M. Dulles

Le communiqué publié à l'issue des entretiens Eden - Mendès-France, à Paris, était d'un ton optimiste. Cependant, l'on s'est aperçu assez vite que s'il y avait accord sur les principes généraux, des divergences de vue, encore assez nombreuses, subsistaient sur les modalités d'application et que la « solution de rechange » à la C.E.D. était loin d'être au point. C'est dire que la conférence des neuf convoquée pour le 27 septembre aura du pain sur la planche.

Entre temps, la visite inopinée de M. Dulles à Bonn, puis à Londres, a risqué de rendre plus compliquée et plus ardue une situation qui l'était déjà passablement. L'omission de l'étape de Paris dans l'itinéraire du secrétaire du département d'Etat a provoqué un malaise chez nos voisins français, et même chez ceux qui regrettent la disparition de la C.E.D.

~~~

Au vrai, après comme avant le bref séjour de M. Dulles en Europe, on n'en perçoit pas très nettement la signification. Les déclarations faites par l'homme d'Etat américain à son retour à Washington ne nous ont pas appris grand-chose sur le contenu des conversations qu'il a eues avec le chancelier Adenauer, puis avec le premier ministre Churchill. Une solution anglo-américano-allemande a-t-elle été élaborée, comme on l'a dit, pour le cas d'un échec de la conférence de Londres ? Il est possible qu'on en ait esquissé les grandes lignes, mais on incline à croire que M. Dulles a dû comprendre qu'avant d'en venir à cette extrémité, les « Européens » sont résolus à tout mettre en œuvre pour que la participation de la France au système de défense soit assurée.

On pense, en fin de compte, que le secrétaire d'Etat, en se rendant ainsi brusquement sur notre continent, a eu en vue surtout de rassurer l'opinion américaine. Il ne faut pas oublier que les Etats-Unis sont en pleine fièvre préélectorale puisque, au mois de novembre, la Chambre des représentants et une partie du Sénat seront renouvelées. Après l'échec de la C.E.D., la menace d'un regain de faveur de l'« isolationnisme » — qui se traduirait par un abandon de l'Europe, et par cette « revision déchirante » de la politique américaine à laquelle fit un jour allusion pour en déplorer l'éventualité M. Dulles lui-même — n'est pas une menace vaine.

Or, quelque jugement que l'on puisse porter sur les impairs du secrétaire d'Etat, il est un fait acquis tout à l'honneur de ce dernier. M. Dulles, à l'instar de son chef le président Eisenhower, est un sincère partisan du maintien de la collaboration avec l'Europe. Il est convaincu que la défense de l'Amérique du nord et de l'Occident européen est une seule et même chose. Il est naturel dès lors, même si l'on estime qu'il aurait dû s'y prendre différemment dans la forme, qu'il ait tenu à venir sur place afin de s'informer de l'état des pourparlers en cours sur le continent.

D'une manière objective, l'on doit comprendre que les incertitudes et les volte-faces, même apparentes, de notre vieille Europe sont à même de déconcerter l'opinion américaine. On avait dit à celle-ci il y a quatre ans qu'il ne pouvait être question d'une adhésion de l'Allemagne au Pacte atlantique et que, pour tourner la difficulté, la C.E.D. était la formule magique. On lui dit à peu près le contraire aujourd'hui. On ne saurait donc s'étonner que M. Dulles éprouve quelque difficulté à expliquer nos positions à ses compatriotes.

~~~

Par ailleurs, personne ne saurait oublier en Europe, même si l'on regrette ce fait, que les Etats-Unis sont la seule puissance mondiale à faire contrepoids, sur le plan matériel, à la puissance du totalitarisme communiste. Tant que les Européens ne disposent pas d'une force suffisante capable de préserver les hommes libres de l'agression, il est évident qu'ils continuent à dépendre de l'aide américaine et que M. Dulles viendra mettre son nez dans nos affaires... qui sont celles de l'Occident tout entier.

L'intérêt de la récente tournée de capitales de M. Eden a consisté en ceci que la Grande-Bretagne a montré enfin qu'elle était résolue à travailler de tout son vouloir à la constitution d'une forte entité européenne. L'Allemagne occidentale, l'Italie, les Etats du Benelux sont aussi acquis à cette idée. Le mutisme de la France, après l'échec de la C.E.D., pouvait par contre prêter à des interprétations diverses. Il est heureux que M. Mendès-France, dimanche à Nevers, puis hier à Strasbourg, et enfin par l'interview qu'il a accordée au « Manchester Guardian », soit sorti de ce mutisme. On aura l'occasion de revenir sur les suggestions françaises.

René BRAICHET.

DANS LES PYRÉNÉES

UN OURS DÉVORE UNE VACHE

OLORON, 20. — Dans la montagne près du bourg de Lourdios-Chere, dans les Pyrénées, des bergers armés de bâton ont défendu leurs brebis contre un ours qui les attaquait. Le plantigrade, s'est vengé sur une vache qu'il a dévorée.

Les bergers pyrénéens ont signalé que les ours devenaient de plus en plus nombreux, et ont demandé que des battues soient organisées.

LIRE AUJOURD'HUI

EN QUATRIÈME PAGE :

Les pays nordiques sont l'objet de la sollicitude soviétique
par M. I. Cory

EN SIXIÈME PAGE :

Nos articles et nos documents d'actualité

Les rapports Franche-Comté-Suisse
par Jacques Déprez

Quand on accuse les explosions atomiques de troubler l'atmosphère
par Ed. Bauty

Cinq millions en flammes à Paris

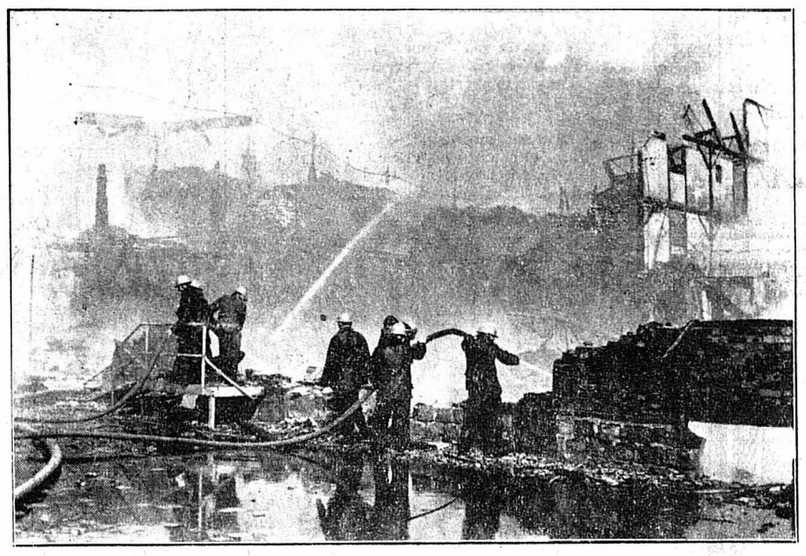

Les grands bâtiments des établissements Vilmorin, grainetiers à Paris, ont été dévorés vendredi par un formidable incendie. Tous les pompiers de la ville, mobilisés, ne purent guère que protéger l'hôpital Rotschild et des entrepôts de benzine qui étaient dangereusement proches du brasier. Cinq millions de francs suisses, tel est le chiffre des dégâts. Trois pompiers ont été blessés dans la lutte. — Un des membres de la famille des grainetiers est célèbre : c'est l'auteur du roman « Madame de... », Louise de Vilmorin.

La rentrée parlementaire sera agitée en Italie

L'opposition songe à mettre M. Scelba lui-même sur la sellette à propos de l'affaire Montesi

ROME, 20 (Ansa). — La rentrée du parlement italien, après les vacances d'été, promet d'être agitée. La tempête se prépare et on la sent venir. Les partis d'opposition ont déjà arrêté leurs plans de bataille : ils entendent se servir des événements de ces derniers temps, et en particulier de la démission de M. Piccioni, ministre des affaires étrangères, et des changements intervenus de ce fait dans le gouvernement, pour une puissante attaque. Ils ne songent à rien de moins qu'à mettre M. Scelba lui-même sur la sellette à propos de l'affaire Montesi, à lui demander des comptes et à lancer contre lui, contre le parti démocrate chrétien et ses alliés, en particulier la bourgeoisie, l'accusation de corruption.

On pense, dans certains milieux romains, qu'il n'est pas impossible que le gouvernement accepte l'ouverture d'un débat sur cette affaire et pose la question de confiance. Si le vote donnait une majorité en sa faveur, le premier à en bénéficier serait le nouveau ministre des affaires étrangères, M. Martino, qui représentera prochainement l'Italie à la conférence des « Neuf », à Londres, et à qui il appartiendra de terminer les négociations avec la Yougoslavie au sujet de Trieste, car sa position s'en trouverait naturellement renforcée.

(Lire la suite en dernières dépêches.)

L'affaire Montesi arrive à son dénouement

ROME, 20 (A.F.P.) — L'affaire Montesi semble être arrivée à son dénouement. Le procureur général de la Cour d'appel annonce en effet qu'elle a remis au juge chargé de l'instruction ses conclusions sur les dossiers que ce dernier lui avait fait parvenir.

Il appartient maintenant au juge de prendre les mesures que comportent ces conclusions et de lancer les mandats de comparution ou d'amener, si des charges ont été retenues à l'égard de personnes reconnues comme responsables, directement ou indirectement, de la mort de la jeune Montesi.

Aucune indication n'a été fournie quant à la nature des conclusions de l'enquête, étant donné le secret qui entoure l'action de la justice.

J'ÉCOUTE...

Matadora !

La blonde et jeune Américaine — rien d'un blond truqué, et, avec cela, toute jeunesse — Patricia Mac Cormick a-t-elle voulu tenter le diable ? Abondamment ovationnée par un public enthousiasmé par la manière dont, sur certaine arène, elle combattait le taureau, elle tourna, intrépide, le dos à l'animal pour mieux répondre par des sourires au délire de la foule.

Car Patricia Mac Cormick est matadora, tout comme, ailleurs, on serait matador. De plus, elle est femme, la prudence n'est pas toujours ce qui caractérise le plus la femme. Mais, bien sûr, les sourires lui siéent.

Le taureau, énervé et furieux, fonça sur la matadora. La projetant en l'air sur ses cornes aiguës, Patricia retomba pantelante, sur le sol.

Naturellement, un photographe filma la scène. La gent cinégraphique et photographique, en notre temps du m'as-tuvuisme, n'en rate, décidément, plus une.

Certes, la photographie qu'en donnent, maintenant, tous les journaux qui veulent « du sang à la une », ne flatte guère la victime.

Que voulez-vous ? La matadora n'avait point mis sa défaite au programme !

De celle-ci, même, elle ne se rendit point compte. On l'emmena sur-le-champ. On l'opéra sans davantage de retard. On multiplia les transfusions sanguines.

Tout cela n'empêche pas la pauvrette d'être fort mal en point.

Aussi, pourquoi la femme fait-elle concurrence aux hommes d'aujourd'hui, jusque dans ce cruel métier de matador ! Qui dit matador dit tueur de taureau. Croyez-en sur ce point le dictionnaire.

Et tueur avant ceci et avant cela et avec tous ces raffinements qui nous causent, à nous, moins méridionaux, disons, tout au moins du malaise.

Or, c'est à quoi, la femme, cet être si tendre, Patricia Mac Cormick, la blonde, en tout cas, s'initie à son tour, aujourd'hui.

Matadora, une femme...

— On aura tout vu ! C'est-y possible !

Ainsi s'exclamait, tout dernièrement, au marché, une bonne fermière, saine d'esprit, qui mêlait sa voix au patati et patata d'autres marchands et marchandes, qui s'indignaient de maint oubli de leur sexe dont, à la rue comme ailleurs, certaines femmes, même honnêtes, nous donnent trop généreusement le spectacle.

A qui le dis-tu, brave fermière !

FRANCHOMME.

En Macédoine yougoslave

Cérémonie derviche et mariage musulman

III

En route pour Okhrid

Quittant Skopié, nous suivons la plaine du Vardar. Entre les champs de blé, parmi les prairies, paissent les troupeaux de chevaux et de moutons. Dans les eaux bourbeuses, les buffles se rafraîchissent et je retrouve ce tableau classique de la plaine du Gange : le mufle et les longues cornes des ruminants à peau sombre sont seuls à émerger de l'eau limoneuse.

Nous atteignons Bitola, l'ancienne Monastir, où, à l'ombre des rosiers, reposent plus de six mille soldats français, tombés au champ d'honneur entre 1916 et 1918. Le temps d'avaler une tasse de café turc, succulent comme partout ailleurs, et nous quittons Monastir pour le lac d'Okhrid. Nous sommes dans l'angle sud-ouest de la Yougoslavie, non loin des frontières grecque et albanaise.

Bordées de hautes montagnes, les eaux du lac d'Okhrid clapotent doucement sur la grève où débarquent les pêcheurs et leur cargaison de poissons, une sorte de délicieuse truite saumonée, dont on ne trouve des spécimens analogues que dans le lac Baïkal, en Sibérie. La citadelle turque domine la ville de ses remparts démantelés. En contrebas, sur un éperon rocheux, l'église de Yovan Bogoslov sourit de ses pierres roses et blanches au bleu du ciel et des eaux.

La prière des derviches

M'étant lié avec un barbier turc, celui-ci me mène chez le cheik Mustapha, beau vieillard qui est le chef de la communauté derviche de la région. Ceux-ci représentent un aspect particulier de l'Islam, issu de l'admirable poète persan Jalalad din Roumi qui, au cours du XIIIme siècle, se fixa à Konyé, en Turquie. Par des danses (d'où leur nom de derviches tourneurs) et diverses pratiques et invocations, les derviches atteignent une sorte d'extase. Alors que le régime laïque de Kemal Ataturk a dispersé les communautés derviches et interdit leurs cérémonies sur le territoire de la République turque, celles-ci se sont maintenues en Yougoslavie, et chose réconfortante, plusieurs derviches rencontrés à Skopié et à Okhrid sont de très jeunes gens.

Le vendredi (équivalent du dimanche pour les musulmans), les derviches se rassemblent dans leur mosquée. Ils prennent place sur des peaux de chevreau, disposées en cercle. Assis sur les talons, ils commencent à invoquer Allah. Balançant le torse de gauche à droite, les derviches psalmodient le « Lâ Ilâha Il' Allah Mohammedoun Rasoul Allah ». (« Il n'y a pas d'autre dieu que Dieu et Mahomet est son prophète. ») Leur chant rauque mais pourtant mélodieux est extraordinairement prenant, il n'a rien de forcené et de désordonné, comme on imagine volontiers et à tort la pratique de certains rites orientaux. La beauté des voix, la répétition du nom divin, peu à peu rendent au derviche plus précise la notion de Dieu, sa présence dans tout l'univers et dans tous les cœurs.

Gilbert ETIENNE.

(Lire la suite en 6me page)

WATERLOO, MORNE PLAINE...

Pour son nouveau film : « Napoléon », Sacha Guitry a engagé deux mille gardes républicains et mille soldats, que nous voyons en marche pour... Waterloo, dirigés par haut-parleurs. En fait, la fameuse bataille, qui fut fatale à l'empereur, fut tournée à Grasse, dans le Midi de la France. La même région voit se livrer les batailles d'Austerlitz, d'Eylau, de Iéna et de Wagram. Les producteurs ont commencé par la fin...

AVIS OFFICIELS

VILLE DE NEUCHATEL

COURS DE FRANÇAIS

organisé par la commission scolaire à l'intention des jeunes filles de langue allemande qui sont en place à Neuchâtel

Durée du cours : 5 mois, à raison de 4 heures par semaine, soit au total 80 heures.

Les leçons ont lieu de 16 à 18 heures, au collège de la Promenade, le lundi et le mardi.

Inscriptions : Mercredi 22 septembre, de 15 à 17 heures, au collège de la Promenade, rez-de-chaussée, salle No 2.

Les cours commenceront lundi 27 septembre.

Ecolage : Fr. 20.— payables au moment de l'inscription.

IMMEUBLES

A vendre, quartier ouest,

TERRAIN À BÂTIR

2000 m³ en bloc ou par lots. Belle situation. Adresser offres écrites à Y. X. 399 au bureau de la Feuille d'avis.

Fr. 160.- à Fr. 200.- PAR MOIS

Faites construire votre maison: trois pièces - cuisine - bains - lessiverie - cave - garage (possibilités : deux chambres en plus).

Petit capital nécessaire ou terrain à bâtir

Pour prendre rendez-vous : tél. (038) 7 55 54.

A remettre

INSTITUT

en pleine exploitation ; bâtiment en parfait état, sis en bordure de lac, avec port, parc, tennis, place de jeux. Faire offre sous chiffres PQ 72027 à Publicitas, LAUSANNE.

A VENDRE à Corcelles (NE)

immeuble locatif

de sept appartements, bonne construction, bains, dépendances et jardin. Particulièrement bien situé en bordure de route pour magasin ou locaux de vente. — Demander renseignements sous chiffres M. O. 339 au bureau de la Feuille d'avis.

DOMAINE

Famille d'agriculteur ayant son bétail et son matériel, cherche à louer, éventuellement à acheter, un domaine de 15 à 20 pièces de bétail. — Adresser offres écrites à E. L. 293 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche à acheter, à Neuchâtel, une

MAISON

de un ou deux appartements, avec dégagement. Eventuellement on achèterait

terrain à bâtir

Adresser offres écrites à H. F. 306 au bureau de la Feuille d'avis.

CHAMBRES

Au centre : chambre, avec part à la salle de bains. Rue de la Treille No 6, 3me étage, après 19 heures.

Belle chambre

deux lits, à louer à personnes sérieuses et tranquilles. Rez-de-chaussée, Musée 7.

A louer jolie chambre, chauffage, vue, soleil. — Quai Godet, 4me étage à gauche.

Chambre à monsieur, soleil, vue. Tél. 5 41 89.

Nous louons des

chambres

avec eau courante, à un ou deux lits, au mois, à l'hôtel des Alpes, dès le 5 octobre 1954. S'adresser à l'hôtel Terminus, tél. 5 20 21.

Pour monsieur sérieux, jolie chambre. Rue Matile 45, 1er, à gauche.

PENSIONS

Belle chambre et pension pour jeune homme. S'adresser à Mlle Stoll, pension, Pommier 10.

A louer

jolie chambre

avec pension. Rue Coulon 8, rez-de-chaussée.

A louer, à jeune homme sérieux,

chambre

50 fr., avec bonne pension. — A la même adresse, chambre haute pour demoiselle. S'adresser : 1er-Mars 24, rez-de-chaussée, à gauche.

Chambres à deux lits, au sud, jouissance de la salle de bains, avec pension, pour jeunes gens. 220 fr. par mois, chauffage compris. Tél. 5.30 58.

A LOUER

BEVAIX

On offre à louer, au bas du village, pour le 30 septembre prochain ou pour date à convenir, un logement de trois chambres, cuisine, cave, bûcher, chambre haute et jardin.

Loyer mensuel : 73 fr.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'étude Jacques Ribaux, à Neuchâtel (tél. 5 40 32).

Pour le 24 novembre, quartier ouest :

appartements

une chambre, hall, bains, cuisinette, dépendances, concierge, vue, dévaloir, chauffage général, 125 fr. par mois ; trois chambres, hall, corridor, balcon, cuisine, confort, chauffage général, 170 fr.

Tél. 5 31 25.

ÉCHANGE

bel appartement de six pièces plus chambre de bonne, avec tout confort, quartier tranquille, contre un de quatre ou cinq chambres, à proximité du tram, pour époque à convenir. Offres écrites sous A. S. 353 au bureau de la Feuille d'avis.

LOCAL

à louer à Colombier, au centre du village, au rez-de-chaussée, avec devanture, pouvant être utilisé comme magasin, atelier, dépôt, etc. — S'adresser : Etude Jean-Pierre Michaud, avocat et notaire, Colombier.

DEM. A LOUER

On cherche à louer, pour le printemps 1955, un

appartement

de quatre ou cinq pièces, en ville de préférence.

Faire offres sous chiffres P 11051 N à Publicitas S.A., la Chaux-de-Fonds.

Ouvrier C.F.F. cherche CHAMBRE, de préférence à proximité de la gare. Ecrire sous chiffres E. T. 403 au bureau de la Feuille d'avis.

Appartement

On cherche à louer, pour couple sans enfants, un petit appartement.

Ecrire sous chiffres I. F. 396 au bureau de la Feuille d'avis.

Professeur retraité cherche

appartement

(ancien prix), trois chambres, bains, dépendances, jouissance du jardin. — Adresser offres écrites à M. O. 393 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS

Chasseuse de pierres

est demandée. S'adresser à P. Racine, Boine 20, Neuchâtel.

Entreprise de Neuchâtel engagerait, pour une date à convenir,

une employée de bureau

de langue maternelle française, connaissant la ville de Neuchâtel, possédant une solide culture générale, pratiquant la dactylographie, et capable de traduire d'allemand en français des textes faciles.

Faire offres manuscrites accompagnées d'un curriculum vitae et d'une photographie sous chiffres O. B. 387 au bureau de la Feuille d'avis.

Nous cherchons pour notre rayon de

MAROQUINERIE

première vendeuse

bien au courant de la branche et ayant une grande pratique des achats ainsi que de la vente.

Situation stable et intéressante.

Faire offres complètes et détaillées

AU PRINTEMPS

LA CHAUX-DE-FONDS

Nous engageons pour tout de suite,

UNE BONNE VENDEUSE

présentant bien et si possible au courant de la branche alimentaire.

Faire offres avec prétentions de salaire à la Boulangerie PAUL GRETHER, Versoix 4, LA CHAUX-DE-FONDS.

Nous cherchons

très bons outilleurs et faiseurs d'étampes

pour bijouterie, etc. Offres sous chiffres F 8059 X à Publicitas, Genève.

Serrurier

Ouvrier capable est demandé. — S'adresser à l'entreprise ANDRÉ WOLF, Fahys 17.

Vendeuse

Nous cherchons pour le 1er octobre une jeune vendeuse, débutante pas exclue.

Prière de se présenter le matin entre 10 h. et 11 h. au

MAGASIN

Bernard & Cie

NOUVELLES GALERIES Rue du Bassin NEUCHATEL

Augmentez votre gain jusqu'à

100 à 150 fr.

par mois, par une occupation accessoire. Ecrivez à SOG, Rozon 5, Genève. Joindre enveloppe à votre adresse.

Cuisinière remplaçante

est demandée une fois par semaine. Demander l'adresse du No 389 au bureau de la Feuille d'avis.

OUVRIÈRE

connaissant le pantographe est demandée pour tout de suite pour gravure de lettres sur mouvements. Tél. 5 46 40.

Ouvrier ramoneur

qualifié, possédant certificat de fin d'apprentissage, trouverait emploi à l'année. Adresser offres et références sous chiffres A 8029 X à Publicitas, Genève.

On cherche, tout de suite,

fille d'office

Faire offres ou se présenter à la confiserie P. Hess, rue du Bassin 8, Neuchâtel.

On cherche

coiffeur pour dames ou coiffeuse

capable de travailler seul. Adresser offres écrites à U. A. 402 au bureau de la Feuille d'avis.

GAIN ACCESSOIRE

Magasin de la ville cherche personne de confiance, de préférence dame ayant carte rose, pour visiter la clientèle particulière. Possibilités de gain, 30 à 50 fr. par jour. Adresser offres écrites à S. A. 397 au bureau de la Feuille d'avis.

URGENT ! On cherche

sommelière

capable. Entrée tout de suite. — Tél. 5 17 95.

Famille soignée de trois personnes, à Zurich, cherche pour le 1er octobre

JEUNE FILLE

pour le ménage. Gages : Fr. 150.— à 170.—. Possibilité d'apprendre l'allemand. Congés réguliers. Adresser offres à restaurant Schwyzerhüsli, Badenerstrasse 219, Zurich 3. Tél. (051) 33 69 13.

DEM. D'EMPLOIS

Jeune ébéniste

sachant travailler seul, cherche place. S'adresser: E. Burgy, Oleyres (Avenches).

Garde d'enfant

Je garde enfants de trois à six ans, de 6 h. à 18 h. 30. Bons soins et bonne surveillance. Mme Piguet, Bourgogne 86.

Jeune couturière cherche place

d'assujetie

Adresser offres écrites sous B. Z. 381 au bureau de la Feuille d'avis.

Aide-chauffeur

Jeune Suisse allemand cherche place d'accompagnant conducteur de camion pour mi-novembre. Adresser offres et conditions à Christian Mühlematter, chez M. Jean Bachmann, à Boudevilliers. Tél. (038) 7 13 94.

Comptable

cherche place quelques heures par jour pour travaux de bureau, facturation, etc.

Offres sous chiffres AS 60.656 N, aux Annonces suisses, Neuchâtel.

Dame seule habitant Neuchâtel cherche emploi fixe de

vendeuse ou caissière

Grande connaissance de la branche lainemercerie.

Connaissance des langues française et allemande. Capable de travailler seule ou de diriger un service.

Adresser offres écrites à B. A. 302 au bureau de la Feuille d'avis.

PERDUS - TROUVÉS

Perdu

chat angora

quartier Bellevaux - Maill. Téléphoner au 5 57 29 ou le rapporter contre récompense, Chantemerle 3, 2me étage.

A VENDRE

Occasions

Entourage de divan, armoires, fauteuils, tables à rallonges, commodes, berceaux, cuisinières à gaz, réchaud électrique, chaises, secrétaires, lavabos, gramophone, duvets, oreillers, couvertures, draps. — Marcelle Remy, tél. 5 12 43, passage du Neubourg.

DEM. A ACHETER

Vieux meubles

sont toujours achetés par Auguste

LOUP

Place du Marché 13

Meubles anciens

sont achetés au plus haut prix. Ecrire à case postale 2501, Ecluse, Neuchâtel.

J'achète

anciennes

porcelaines, faïences, vases, statuettes, verreries. No 2501, Ecluse, Neuchâtel. Ecrire à case postale 2501, Ecluse, Neuchâtel.

PETITE FABRICATION

en tous genres est cherchée. Petit capital disponible.

Adresser offres écrites à R. V. 400 au bureau de la Feuille d'avis.

J'achète

anciennes gravures en couleurs, suisses et étrangères, tableaux, aquarelles, miniatures. Ecrire à case postale 2501, Ecluse, Neuchâtel.

Prof. médicales auxiliaires

Institut Joduwil

DE RETOUR

William-W. Châtelain

psychologue-graphologue-conseil

Orientation professionnelle

Etudes comparées (mariage, association, etc.)

Conseils pédagogiques

Consultations sur rendez-vous

NEUCHATEL-MONRUZ Tél. 5 34 10

AVIS DIVERS

Pour être toujours plus jolie, Madame, une seule adresse : chez MADELEINE parfumerie sous l'hôtel Touring, tél. 5 66 64

On échangerait contre jeune mouton ou volaille un chien

BERGER ALLEMAND

de 3 ans, avec bon pedigree, fort gardien pour la maison et le bétail. A la même adresse, à vendre un chien **BRUNO CROISÉ**, brun jaune, de 5 mois, hauteur 30 cm., pour 30 fr. Albert Brülhart, Courtillens (Fribourg).

PRÊTS

de 200 à 2000 fr. sont accordés TOUT DE SUITE à fonctionnaire et employés à salaire fixe et nommés. Petits remboursements mensuels. Discrétion garantie. Consultez-nous. Timbre réponse.

CRÉDITS - OFFICE GÉRARD M. BOOS, Place de la Gare 12 (Melrose), LAUSANNE Tél. (021) 22 69 25

Mme STEIGMEYER-GRATRAUD

PROFESSEUR

a repris ses leçons de piano

Faubourg de la Gare 15

Pour vos

ventes de bois

toutes quantités, paiement comptant, adressez-vous à Case postale 41, Yverdon.

Horlogerie Bijouterie

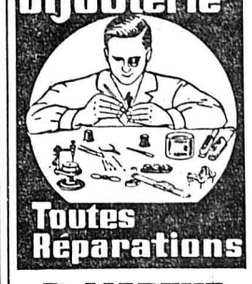

Toutes Réparations

D. MARTHE

Grand-Rue 3, Neuchâtel

Concessionnaire officiel des montres Eterna et Cortébert.

On cherche à domicile

TEINTURERIE THIEL

NETTOYAGE CHIMIQUE

NEUCHATEL

GRANDE PROMENADE FAUBOURG DU LAC 25

Nous sommes spécialement installés pour le nettoyage chimique soigné des vêtements

SERVICE EXPRESS

(sauf le samedi)

Plissage - Teinture - Stoppage Imperméabilisation

Service à domicile

Restaurant Strauss

SALLE A MANGER AU 1er ETAGE

TEL. 5.10.83 M. H. JOST NEUCHATEL

Tous les mardis :

Choucroute garnie et d'autres spécialités de saison

8me MARCHÉ EXPOSITION DE VACHES ET GÉNISSES

29 septembre 1954 à Château-d'Oex

Il est organisé par les syndicats d'élevage du Pays-d'Enhaut.

Grand choix d'animaux, alpés et en partie élevés dans la région, représentant ainsi santé et fécondité. En plus, tous sont indemnes de tuberculose et proviennent d'une grande zone indemne.

Le maximum de sécurité est donné aux agriculteurs qui, ayant assaini leur troupeau, veulent acheter du bétail de remplacement.

Le marché est ouvert à 10 heures et ne dure qu'un jour.

COURS DU SOIR

préparant à des examens

de sténo-dactylographie (Aimé Paris et Stolze-Schrey), de comptabilité, correspondance, langues française, allemande, anglaise.

Début des cours : fin septembre.

ECOLE BENEDICT, Neuchâtel

REMERCIEMENTS

Madame Angel BOTTINELLI et ses enfants, profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie qu'ils ont reçues à l'occasion du grand deuil qui vient de les frapper, expriment leur reconnaissance émue aux personnes qui ont bien voulu prendre part à leur immense douleur.

Peseux, le 20 septembre 1954.

Profondément touchée par les nombreux et affectueux témoignages de sympathie reçus lors de sa cruelle épreuve, et dans l'impossibilité de répondre à chacun, la famille de

Monsieur Primo CAMPI

remercie très sincèrement toutes les personnes qui l'ont entourée et les prie de trouver ici l'expression de sa très vive reconnaissance.

Famille Primo Campi.

Jugez de la coupe et de la qualité

Ensembles-combinés !

de nos beaux

Vestons *tous genres* depuis **59.-**

Pantalons toutes teintes depuis **23.50**

Vous n'obtenez

que la meilleure qualité

au prix le plus avantageux !

Mode masculine

au 1er étage

AUX **Armourins** NEUCHÂTEL

Votre fourreur

G. Schrepfer

vous présente sa nouvelle collection automne-hiver, à prix très avantageux

Manège 52 • Tél. 5 61 94

Madame Voici L'Automne

Désirez-vous que votre toilette s'harmonise à votre visage? Laissez-vous soigner et embellir par la spécialiste

Edwika Haneschka

INSTITUT DE BEAUTÉ
Rue du Concert 4 Tél. 5 19 51

Confortables et coupées dans les peaux choisies sont nos

vestes en daim

pour dames et messieurs
Nettoyage et réparation de tout vêtement de daim ou de cuir

Jacques Jutzeler
CUIRS ET PEAUX

HOPITAL 3 NEUCHATEL

Grande sélection de modèles et beau choix de chapeaux courants

R. M. Cornaz

Salon de modes

Seyon 3 NEUCHATEL 1er étage

Toujours à l'avant-garde de la mode

COIFFURE Stähli PARFUMERIE

vis-à-vis de la poste
Tél. 5 40 47

vous offre, Mesdames, la nouvelle technique pour les dernières créations parisiennes

MODES

B. Burkhardt
Rue du Seyon - Tél. 5 25 47

Voyez nos vitrines

Au Corset d'Or
ROSÉ-GUYOT

MADAME,

Aujourd'hui plus que jamais, il s'agit d'acheter avantageusement et de s'assurer pour chaque dépense de la contre-valeur, tant du point de vue de la qualité que du prix.

Les CORSETS qui sortent de chez nous sont de qualité et donnent satisfaction.

5 % timbre S.E.N. & J.

Pour un costume tailleur ou un manteau sur mesure

adressez-vous à la

COOPÉRATIVE DU VÊTEMENT

Grand-Rue 6, 1er étage

Fourrures MORITZ

Moritz

qui ont fait son renom depuis sa création

AU TIGRE ROYAL
NEUCHATEL Tél. 5 18 50

Monsieur Dior, fidèle à lui-même, renouvelant son génie chaque saison, n'a pas manqué de nous gratifier de sa bombe annuelle — sinon bisannuelle ! Les révolutionnaires nous sont nécessaires, osons l'avouer franchement. La ligne « haricot » a donc suscité les réactions qui permirent la création d'une mode neuve, originale, tout en conservant certaines trouvailles de la saison passée.

Après un été pleurnichard, frileux comme un automne ne l'est pas, plus arrosé encore que les gosiers des « officiels » du Comptoir, nous allons enfin jouir des couleurs chaudes qui font de l'automne la saison aimée du peintre.

Mais, avant tout projet de départ, de promenades ou de sorties mondaines, à vos garde-robes, Mesdames, à vos miroirs, et surtout, soyez sans pitié. Aucun manque, aucun défaut, tant sur votre personne que dans votre garde-robe, ne doivent être tolérés.

Voici, en vrac, quelques tuyaux sur la mode de cet hiver. Tous les couturiers, heureusement, ne se sont pas ralliés à la ligne Dior. Ainsi, nulle ne sera contrainte d'être « haricot » mitonné à la sauce Dior, mais vous pourrez choisir entre la « Jolie Madame de France » rêvée par Pierre Balmain ou la « femme métamorphosée en chatte » — qui eût tant plu à Colette — de Jacques Fath. Carven a créé la ligne « Petite Caille », cependant que Madeleine de Rauch dressait une « Pintade ». Les créations de Givenchy ont la souplesse feutrée de l'hermine, celles de Nina Ricci s'inspirent des volutes et Bruyère a inventé la ligne « Tournevis » (si le mot est ingrat, la réalité pourtant est ravissante). « Coup de foudre », chez Lanvin-Castillo, « Trompette » lancé par Heim, « Chandelle », de Pierre Clarence, « Elégance aux temps difficiles » — tout un programme ! — de Lola Prusac, donnent enfin à la mode automnale toute sa richesse et sa diversité.

La femme à la mode sera vêtue tour à tour de tailleurs de tweed sous des paletots fourrés, de manteaux à gros cols de fourrure, de robes à transformation et coiffée de chapeaux « emboîtants », de cloches ondoyantes ou de coiffures de geishas. Les tailleurs se composent très souvent de trois pièces et peuvent se transformer en robe sport de ligne ajustée.

Deux mots encore à propos de la mode. Cet hiver, si vous n'avez pas un accessoire de fourrure, vous ne pourrez prétendre au titre de femme élégante. La fourrure, entre autres, se fait parure au même titre que les bijoux : colliers d'ocelots, bracelets d'hermine, boucles d'oreilles faites d'une queue de vison, etc.

Inutile de vous rappeler, je pense, que toute toilette, pour être réussie, doit être accompagnée des accessoires tels que souliers, chapeau, sac, gants, parapluie, colifichets. On accorde de plus en plus à ces attributs de la toilette une place prépondérante et des accessoires bien choisis peuvent faire de la tenue la plus simple et la plus modeste une merveille de goût et d'originalité.

Vous aurez sans doute été chez votre esthéticienne qui aura rendu fraîcheur et beauté à un teint malmené par le soleil ou l'eau de la mer. Par ailleurs, la mode exige des silhouettes minces, aussi n'hésitez pas à recourir aux massages pour retrouver la sveltesse.

Mais tout cela ne suffit pas, il faut encore vous préoccuper de votre chevelure. Les cheveux, cette saison, sont coupés ainsi : 6 cm. sur la nuque, 4 cm. sur le front, 2 cm. sur les tempes. On obtient alors une ligne jeune, désinvolte. Trois couleurs sont à la mode : le blond « abeille », le brun scarabée à reflets bronzés ou bleutés, le châtain « ombre blanche » à petites touches claires.

A l'heure où les lièvres tomberont sous les coups de fusil des chasseurs, vous étrennerez les toilettes que vous ont données l'automne et l'armée de ceux qui se préoccupent et travaillent pour que vous réalisiez le maximum de votre beauté. Fraîche, reposée, vous serez prête à affronter un hiver que vous saurez heureusement partager entre d'agréables mondanités et les joies fortes des sports blancs.

Marg. Huguenin
BRODERIE

vous offre tous les travaux de broderie et de tapisserie de style que vous désirerez exécuter cet hiver

Seyon 8, 2me étage
(maison pharmacie Tripet)
Ascenseur

MODES
Madame HENRI Vuilliomenet

vous propose sa collection de chapeaux élégants et personnels

Quai Jeanrenaud 40 - Serrières-Neuchâtel
vis-à-vis CIGARETTES BRUNETTE
Tél. 5 48 72

Un chapeau signé
MODES Marguerite
sera le point final de votre élégance

NEUCHATEL
Hôpital 15 - Tél. 5 25 53

Toute femme soucieuse de sa LIGNE et de la PURETÉ de ses traits

connaît une adresse :

17, faubourg de l'Hôpital
Tél. 5 34 37

Massages - Esthétique
Sauna

POUR CET AUTOMNE

MEIER tailleur

Maîtrise fédérale

Ecluse 9 Neuchâtel Tél. 5 35 72 vous soumettra volontiers sa superbe collection de tissus et vous fera un manteau et un tailleur selon les derniers modèles.

LE MAROQUINIER A CRÉÉ POUR VOUS, MESDAMES, LE SAC QUI COMPLÉTERA GRACIEUSEMENT VOTRE TOILETTE D'AUTOMNE

Biedermann

Maroquinier Neuchâtel

Un tapis qui plaît est celui que l'on fait

Travail facile

Toutes fournitures, conseils et devis chez la spécialiste

Mme LADINE

Nouveau magasin
Ruelle Dublé 1 Tél. 5 15 85

Mesdames...

pour vos bas
vos gants
vos foulards
votre lingerie

A la Belette

Seyon 12 SPYCHER & BOEX

l'Esthéticienne de STENDHAL sera chez

DROGUERIE Kindler PARFUMERIE

Du 27 septembre au 2 octobre rendez-vous
Tél. 5 22 69

Gracieusement Maquillages et tous soins

Les pays nordiques sont l'objet de la sollicitude soviétique

Le Kremlin voudrait bien qu'ils adhèrent au pacte de sécurité européenne proposé par M. Molotov

Dans la partie serrée que Moscou joue sur l'échiquier international, la cause scandinave gagne en importance. Et cela pour deux raisons principales. Tout d'abord, tandis que les pays occidentaux de l'Europe sombrent, de plus en plus visiblement, dans un « neutralisme » souvent irréfléchi, la Suède en émerge lentement, bien qu'avec prudence. Cette évolution se manifeste dans les efforts du gouvernement de Stockholm tendant à resserrer les liens avec les pays voisins, afin de faciliter l'organisation éventuelle d'une défense scandinave commune. Ainsi, la Suède a conclu avec la Norvège un pacte, en vertu duquel elle va fournir les fonds nécessaires à la modernisation du port de Trondhjem et à la construction d'un « pipe-line », allant de là jusqu'en Suède centrale.

Moscou critiqua âprement cet accord, mais Stockholm n'y prêta aucune attention, ce qui fut pleinement approuvé par l'opinion publique. Car l'attitude de cette dernière vis-à-vis de l'U.R.S.S. changea nettement. Le Suédois moyen a appris, pendant l'année en cours, bien des choses qui l'étonnèrent en premier lieu et qui le remplirent d'indignation ensuite. De fait, en février 1954, le capitaine de la MVD, Pavlov, chercha asile en Scandinavie. Grâce à ses dépositions, on découvrit, en Norvège et dans les provinces du nord de la Suède, toute une organisation d'espionnage. Des dizaines d'agents soviétiques furent arrêtés, mais il était clair qu'on n'avait à faire ici qu'à une fraction seulement d'un réseau beaucoup plus vaste, couvrant le pays entier. Simultanément, l'on apprenait que des avions soviétiques survolaient très fréquemment la Suède septentrionale.

La révélation de ces faits constitua un véritable choc psychique, car il devenait évident que l'U. R. S. S. traitait la Suède — « honnêtement neutre » — comme un pays ennemi, dont il faut connaître, à tout prix, les secrets militaires.

« Ce n'est pas fait pour s'opposer à une agression que nous n'avons nulle intention de commettre — disent les Suédois — mais bien pour nous attaquer un jour. » Et ils perdent une partie de leur foi immuable en la valeur pratique de la neutralité.

~~~

Cette réaction du grand public facilita la tâche du gouvernement. Certes, le ministre suédois des affaires étrangères, M. Unden, ne cesse d'affirmer que son pays est aujourd'hui, et demeurera toujours, strictement neutre, mais cela ne l'empêche point de prendre des décisions déplaisantes pour le Kremlin. Ainsi, par exemple, le régime de l'Allemagne orientale n'a pas été reconnu par Stockholm, bien que Moscou — après avoir accordé à la république de M. Pieck l' « indépendance complète » — y tînt beaucoup.

Dans ces conditions, la nouvelle attitude que le Kremlin et son satellite principal adoptent à l'égard de la Scandinavie est particulièrement frappante. En effet, les propagandes officielles de Moscou et de Varsovie répètent depuis quelque temps, avec insistance, que la mer Baltique doit « cesser d'être une barrière et redevenir une voie de liaison » entre les pays qui l'entourent. De plus, les patrouilles maritimes russes et polonaises ont cessé d'ouvrir le feu sur les embarcations de pêcheurs suédois, même s'ils s'aventurent trop près des eaux territoriales soviétiques ou polonaises.

D'autre part, le Kremlin fait des gestes amicaux envers la Finlande. Ainsi, la vente à ce pays d'avions à réaction et d'équipement de radar fut récemment discutée. Des unités de la flotte soviétique viennent, en outre, de visiter, pour la première fois, Helsinki et Stockholm, tandis que des bateaux de guerre suédois arrivaient à Leningrad. La propagande rouge profita de ces visites pour répéter sans fin qu'elles étaient « l'expression sincère de rapports amicaux entre les peuples soviétiques et suédois » ou « la démonstration de l'amitié du peuple finlandais envers le grand peuple soviétique ». Par ailleurs, le récent séjour en U.R.S.S. du premier ministre de Finlande, M. Kekkonen, fut lui aussi accompagné d'une vague de propagande qui mit fortement en évidence le rapprochement russo-finlandais.

Moscou souligna surtout le fait que M. Kekkonen avait publié, avec les dirigeants soviétiques, une déclaration sur la situation internationale, où il était dit que « seul un effort collectif de tous les pays — indépendamment de leurs régimes politiques et sociaux — peut sauvegarder la sécurité des peuples ».

Malgré l'emploi que la propagande fit de ce texte, le Kremlin ne l'approuva qu'avec difficulté. Car il aurait voulu contraindre le chef du gouvernement de la Finlande à exprimer son approbation, claire et sans réserves, pour le projet d'un « traité de sécurité européenne », proposé dernièrement par M. Molotov.

Le Kremlin se rend bien compte, en effet, qu'une adhésion éventuelle des pays scandinaves à l'idée d'un tel pacte aurait pour lui une inappréciable valeur. Les plans Molotov perdraient ainsi leur caractère exclusivement communiste et il serait alors infiniment plus facile d'attirer les gouvernements occidentaux dans le guet-apens d'une « détente irréfléchie ». C'est pourquoi l'attitude de Stockholm a pour les maîtres de l'U.R.S.S. une importance de premier ordre.

Aussi, tandis que les Suédois regardent vers les Soviets avec une inquiétude accrue ceux-ci s'efforcent-ils non seulement de les tranquilliser, mais de gagner leur sympathie ou, du moins, de faire croire au monde qu'elle leur est déjà acquise.

M. I. CORY.

LOTERIE ROMANDE

Pour guérir un rhumatisme au pied, il prend des pilules qui font repousser les cheveux...

John Mac Neil, un célibataire de 50 ans, était allé trouver son médecin pour se faire soigner d'un rhumatisme au pied, écrit E. Schneider dans « France-Soir ». Le docteur lui prescrivit des pilules.

Après quinze jours de traitement, John Mac Neil souffrait toujours du pied, mais sa calvitie, fort prononcée jusqu'alors, avait fait place à une abondante chevelure.

M. Mac Neil a porté plainte contre son médecin.

CHRONIQUE RÉGIONALE

La nouvelle route à la Vue-des-Alpes

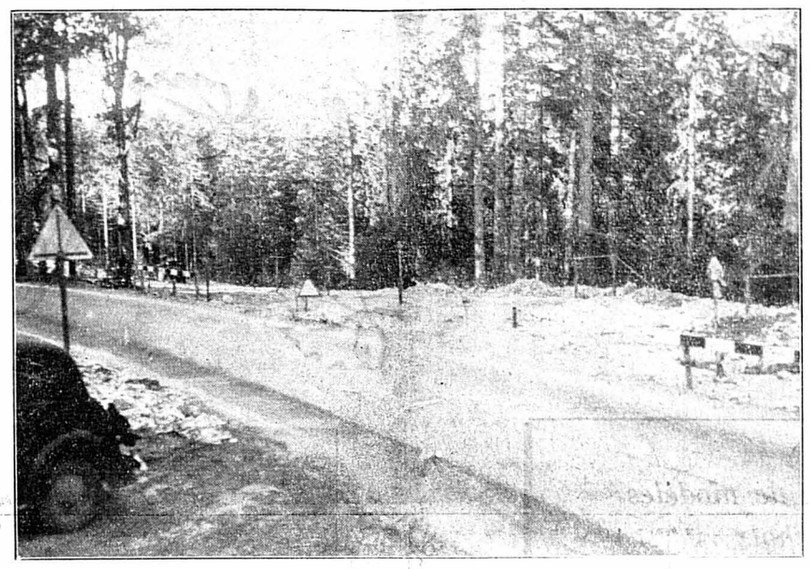

Voici, au bas des Loges, le départ de la nouvelle route qui reprendra, un peu plus haut que le restaurant, celle qui fut faite en 1949.
(Photo Castellani, Neuchâtel)

BIENNE

La pêche dans le lac

(c) En 1953, il a été délivré 21 patentes pour pêche professionnelle, 66 permis de nasse pour le lac de Bienne et 26 pour le canal Nidau-Büren.

Grâce aux prestations de l'établissement de Gléresse, le nombre des poissons salmonidés et des brochets a considérablement augmenté. Le rendement total de la pêche professionnelle fut de 40,932 kg., ce qui représente 9,7 kg. par ha (25,854 kg. et 6,2 kg. par ha en 1952). Ce produit comprend le 61,3 % de corégones, 0,5 % de truites du lac, 7,8 % de brochets, 6,3 % de perches et 24,1 % d'autres poissons.

CORNAUX

Inspection de district

(c) Il appartenait à notre commune de recevoir cette année les représentants des commissions du feu et des corps de sapeurs-pompiers du district de Neuchâtel.

Ceux-ci, au nombre d'une trentaine, ont été reçus samedi dernier, le matin à la halle de gymnastique où la bienvenue leur a été souhaitée par M. Clément Boillat, conseiller communal, souhaits complétés matériellement par une « sèche » délicieuse arrosée du cru de la vigne de commune.

L'assemblée, où toutes les communes étaient représentées, siégeait sous la présidence de M. René Fischer, directeur de la Chambre cantonale d'assurance. L'ordre du jour comportait notamment l'examen et les commentaires des rapports de 1953 par M. Bernasconi, expert cantonal. Les rapports relèvent que la ville a passé contrat avec plusieurs communes du district pour mettre à leur disposition son poste de premiers secours en cas de sinistre. Il appartenait au major Bleuler, représentant de la Fédération des sapeurs-pompiers, de développer le sujet des tâches différentes mais se complétant, des commissions du feu et des commandants de sapeurs-pompiers ; en outre il se plut à relever les contacts étroits existant entre la Fédération et le département des travaux publics.

Notons en dernier lieu que la prochaine assemblée annuelle se tiendra à Marin.

Et c'est après le repas de midi, très bien servi à l'hôtel du Soleil, qu'eut lieu l'inspection par les délégués, de notre corps de sapeurs-pompiers commandé par le capitaine André Schaeffer. Ceux-ci, coiffés du casque dernier modèle et équipés de façon seyante, avaient fort bon air, les engins avaient été astiqués, et les cuivres de notre solide pompe campagnarde octogénaire brillaient au soleil.

Un sinistre supposé, marqué par quelques commandants de corps au moyen de fanions, avait éclaté dans l'imposant immeuble de M. Pierre Clottu ; nos pompiers et leurs chefs eurent l'occasion de mettre en pratique leurs connaissances techniques, acquises aux cours d'instruction d'Auvernier et lors des nombreux exercices, pour combattre de façon rapide, efficace et intelligente, l'élément destructeur.

Après la critique de l'exercice faite par le major spécialiste dans ce domaine, un défilé martial conduit par le meilleur tambour de « La Baguette », ainsi que la remise des chevrons d'ancienneté et une collation offerte à tous les pompiers par la commune mirent le point final à cette journée.

Grand choix d'apéritifs et liqueurs de toutes marques
AU CEP D'OR
W. Gaschen - Tél. 5 32 52 - Moulins 11

PAYERNE

La votation communale est fixée

Comme nous l'avons annoncé, le référendum lancé par quelques citoyens contre l'augmentation de la taxe sur les spectacles et autres manifestations a abouti.

Après avoir pris connaissance du résultat du référendum et constaté que celui-ci avait abouti, la Municipalité a fixé la votation communale aux 2 et 3 octobre prochains.

CORMONDES

Pour l'école réformée

(c) Il y a quelques semaines, la commune de Cormondes, près de Morat, votait une subvention de 10,000 francs pour la construction d'une école réformée à l'intention des enfants de la localité et des environs.

Le village tout proche de Liebistorf envoie ses enfants aux écoles de Cormondes. C'est pourquoi le Conseil communal a accordé une subvention de 6000 francs pour cette réalisation.

YVERDON

Crédits supplémentaires

(c) Au cours de sa prochaine séance, le Conseil communal sera appelé à se prononcer sur l'octroi de crédits supplémentaires. Il s'agit d'une somme de 86,600 fr. qui se répartit comme suit : administration générale, 13,150 fr. ; police, 40,750 fr. ; travaux, 20,700 fr. ; écoles, 12,000 fr.

Ces dépenses concernent notamment les subsides aux sociétés, la nouvelle répartition des traitements ensuite de la réorganisation des bureaux des œuvres sociales, l'engagement de trois nouveaux agents de police, l'enlèvement des neiges et le sablage, des corrections partielles de chaussées et l'achat de matières premières dont le coût a augmenté.

Le budget de la bourse communale pour 1954 est modifié comme suit : dépenses, 3,952,252 fr. ; recettes, 3,649,036 francs ; excédent des dépenses, 303,216 francs.

Du côté de la campagne

Assemblée de la Fédération laitière neuchâteloise

La Fédération laitière neuchâteloise a tenu le 5 septembre une assemblée des délégués à Corcelles, sous la présidence de M. Etienne Schwaar.

Une orientation sur le projet de réorganisation de l'industrie laitière dans le canton a été faite par le gérant de la fédération, M. Belser. L'assemblée a voté un crédit de 2000 fr. pour les études d'architecte concernant la future centrale laitière de Neuchâtel.

Les délégués ont discuté également de la réorganisation du contrôle laitier, qui entraîne une augmentation des charges financières des fédérations laitières. Finalement, les délégués ont décidé de ne pas augmenter les prestations financières de la Fédération neuchâteloise.

L'assemblée a été unanime à revendiquer une équitable rétribution pour les produits laitiers et à demander une augmentation de un centime par kilogramme de lait à partir du 1er novembre.

BILLET CHAUX-DE-FONNIER

La modernisation du service des ordures ménagères

Notre correspondant de la Chaux-de-Fonds nous écrit :

Depuis plus d'une année, la ville de la Chaux-de-Fonds est dotée d'une installation moderne de destruction des ordures ménagères qui donne entièrement satisfaction. Cette question avait pris un caractère d'actualité par suite de la difficulté de trouver de nouvelles décharges et les inconvénients qu'elles procurent.

La solution adoptée par le Conseil communal, peut-être moins spectaculaire que la construction de la piscine, est cependant une belle réalisation tant au point de vue hygiénique que pratique.

Après l'étude de plusieurs projets, l'autorité exécutive s'arrêta au système du broyage des ordures par un procédé d'une fabrique danoise, utilisé par des villes danoises de la même importance que la Chaux-de-Fonds. Une délégation se rendit sur place pour visiter les installations existant déjà. Ce procédé révéla qu'il pouvait être adapté à nos conditions de vie. Très simple, entièrement nouveau, il est une solution d'avenir à laquelle se sont également arrêtées les communes de Kusnacht et Ruschlikon, dans le canton de Zurich.

~~~

Dans sa séance du 9 juillet 1952, le Conseil général vota un crédit de 523.000 fr. pour la réalisation du projet. L'installation est édifiée à la fin de la rue du Collège. Elle se compose d'un grand bâtiment et n'enlaidit en rien l'endroit qui est clôturé par une haie. Il ne dégage surtout aucune des odeurs caractéristiques aux décharges.

A leur arrivée par camions, les ordures sont déversées dans une trémie, sorte d'auge étroite, d'où elles sont dirigées dans deux énormes silos où elles subissent plusieurs opérations. Brassées mécaniquement, aérées, broyées, réduites en grain, aucune partie de la matière n'entre plus en putréfaction. Les ordures, ainsi traitées, sortent finalement, au moyen d'un tapis roulant, à l'autre extrémité du bâtiment, sous la forme d'un compost semblable à du terreau. Les déchets non malaxables, comme les boîtes de conserves, les chiffons, sont évacués automatiquement par la machine.

Ce compost, qui, soulignons-le encore, ne dégage aucune odeur, est ensuite mis en dépôt à proximité où il subit une fermentation à l'air libre. Après quelques mois, il est vendu aux horticulteurs comme un terreau particulièrement précieux. Il trouve de nombreux amateurs, non seulement en ville, mais également au dehors.

La machine débite environ une quinzaine de mètres cubes par jour. Deux ouvriers seulement suffisent pour accomplir ce travail.

~~~

En modernisant le service des balayures, dont le ramassage s'opère maintenant au moyen de camions spéciaux, la direction des travaux publics introduisit en même temps la poubelle « Ochsner » pour chaque particulier. La population accepta cette innovation, imposée en plusieurs étapes, sans trop de difficultés. Cette mesure hygiénique a fait disparaître les invraisemblables récipients, dont le contenu débordait et enlaidissait les rues.

La solution inaugurée pour moderniser le problème des ordures ménagères à la Chaux-de-Fonds est fort heureuse et mérite d'être soulignée.

NOUVELLES SUISSES

Pour le 80me anniversaire du général Guisan

Une course d'estafette sera organisée le 21 octobre

Pour fêter le 80me anniversaire du général Guisan, le 21 octobre, le Mouvement suisse de l'instruction préparatoire volontaire lui adressera un message de reconnaissance et de félicitations. Ce message partira de l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport de Macolin et sera porté à Lausanne par un relais de jeunes gens appartenant à des groupements de l'instruction préparatoire.

Le message parti de Macolin passera par Bienne, Cerlier, Neuchâtel, Portalban, Payerne, Corcelles, la Sallaz, pour arriver à Lausanne. Le départ sera donné le mercredi 20 octobre, à 13 h. 15, et l'arrivée se fera le soir même à Payerne, d'où le message repartira le jeudi 21 octobre pour être remis au général Guisan à 10 h. 45, à Lausanne, sur la place du Château.

Pour la pile atomique

La Suisse achète de l'uranium à la Belgique

(BELGA.) — Les négociations entre la Belgique et la Suisse concernant la vente de l'uranium nécessaire à la construction et au fonctionnement d'une pile atomique suisse se sont terminées par la signature d'un contrat. Le minerai nécessaire sera livré par l'Union minière du Haut Katanga et traité en Grande-Bretagne.

La pile, qui sera alimentée par environ dix tonnes d'uranium enrichi, est destinée exclusivement à des recherches scientifiques et industrielles. A cette occasion, la Belgique et la Suisse sont convenues de procéder à des échanges de caractère scientifique sur leurs expériences respectives en matière de construction et de mise en marche de piles atomiques.

CARNET DU JOUR

Cinémas

Rex : 20 h. 15. Roger-la-Honte.
Studio : 20 h. 30. Le garçon sauvage.
Apollo : 15 h. et 20 h. 30. Sombrero.
Palace : 20 h. 30. Descendez, on vous demande.
Théâtre : 20 h. 30. L'heure de la vengeance.

L'agitation de notre époque nous vieillit prématurément !

Nous autres hommes du 20me siècle vivons dans un état de tension et d'excitation constantes, semblable à une crampe permanente : les muscles crispés du diaphragme nous empêchent de respirer librement ; la crispation des muscles de l'intestin paralyse notre digestion et favorise la constipation, celle des muscles artériels entrave le flux du sang et cause des troubles circulatoires.

Dès la quarantaine, l'hypertension et l'artériosclérose se manifestent toujours plus souvent et occasionnent de fréquents maux de tête, vapeurs, vertiges, troubles cardiaques, crampes vasculaires, qui diminuent notre capacité de travail et menacent notre santé.

Nous ferions donc bien de combattre une usure et un affaiblissement prématurés de notre appareil circulatoire en adoptant un mode de vie raisonnable et calme, en mangeant et buvant avec modération, en prenant chaque jour du mouvement en plein air. Mais il est également important que, dès la quarantaine, nous soumettions régulièrement notre organisme à une cure de désintoxication et de régénération. C'est le but de la cure d'Artérosan qui combat efficacement l'artériosclérose et ses symptômes grâce à son action dépurative, régulatrice et abaissant la pression.

L'Artérosan est vendu en savoureux granules au chocolat ou en dragées sans aucun goût, dans les pharmacies et drogueries, la boîte pour une semaine Fr. 4.65, la boîte triple pour une cure au prix avantageux de Fr. 11.90.

FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

LA PASSAGÈRE DU « CÉNACLE »

par **Lucien PRIOLY** 9

Quelques instants après, l'officier parut.

Blancho s'était assis sur la banquette arrière. Ce fut lui qui ouvrit la portière et tendit la main le premier, souriant et débonnaire comme s'il avait oublié l'incident de la veille. Visiblement déconcerté par cet accueil, Sapon prit place à côté du commissaire et la voiture démarra.

Dès la sortie de Guingamp, Le Gall appuya ferme sur l'accélérateur: la levée du corps était prévue pour 7 h. 45 et ils avaient 54 kilomètres à parcourir avant d'arriver à Morlaix.

Durant le trajet, le conducteur, soucieux de maintenir sa moyenne sur une route trop sinueuse et trop bombée à son gré, ne prêta pas grande attention aux propos qui s'échangeaient dans son dos. Tout au plus comprit-il que son chef se faisait expliquer en quoi consistaient les exercices des sticks de parachutistes auxquels avait participé, fin mai, dans la région de Locquémeau, l'ex-ami de la morte.

L'horloge de l'hôpital marquait 7 h. 40 lorsque Le Gall arrêta la voiture derrière une autre, à quelques mètres du corbillard.

— 92 km. 500 de moyenne ! annonça-t-il avec satisfaction.

Mais Blancho n'avait cure de ses prouesses du volant, trop occupé qu'il était, à extirper du véhicule sa volumineuse carcasse.

Outre le commissaire de police de Morlaix, trois personnes seulement attendaient que les employés des pompes funèbres reparussent avec le cercueil qu'ils étaient allés chercher à l'intérieur de la morgue : deux femmes — dont la veuve Pouliquen — et un homme d'aspect jovial.

Le policier local se précipitait à la rencontre de son supérieur rennais.

Blancho lui présenta l'officier :

— Capitaine Sapon, un ami de votre cliente. Mais peut-être connaissez-vous déjà...

— Je n'ai pas cet avantage.

Une lueur malicieuse brilla dans les yeux de Blancho.

— Tant pis ! fit-il ; puis, après un temps : ou tant mieux, Le Gall mon vieux, note bien ce magnifique exemple de relativité !

Et, satisfait de constater que Sapon allait se mettre une fois encore en colère, il lui tourna le dos, entraînant à l'écart son collègue auquel il demanda :

— La presse ne sait toujours rien ?...

— Non ! J'ai chambré la veuve Pouliquen et elle a tenu sa langue. Quant à mon personnel...

— Bon ! Qui sont les deux personnes qui sont avec elle ?

— La sœur d'Anne de Mesgouëz, elle habite Lannion et est mariée avec un chirurgien d'origine slovaque, le docteur Stan Kamarko.

— Quel genre de type ?

— Il est très coté dans la région et sa clinique est très prospère ; toutefois je ne puis vous en dire plus, car je ne l'ai jamais vu...

— Bon ! Et le petit gros ?

— Maître Féat, de Saint-Brieuc ; c'est le notaire d'Anne de Mesgouëz.

— Sérieux ?

— Tout ce qu'il y a de plus sérieux. Nous avons étudié ensemble à la faculté de droit et je le connais bien. De plus, il préside la Chambre des notaires de la juridiction.

Blancho porta vers le personnage dont il était question, un regard scrutateur et fit claquer ses doigts.

— Ecoutez-moi bien, mon vieux, dit-il ensuite à voix presque basse. Il faut que vous me rendiez un service ! Vous savez que je suis sur une enquête qui est en corrélation avec le suicide d'Anne de Mesgouëz. Pour me faciliter les choses, j'aurais besoin qu'on mît un peu le nez dans les affaires d'un confrère de votre ami, un notaire du nom d'Hervé Nédellec — du moins dans celles qui concernent les intérêts d'un certain Hoël de Trédez, mort assassiné, votre Féat peut facilement le faire en sa qualité de président de chambre. Racontez-lui ce que vous voulez pour le décider à agir vite ; mais attendez que je lui aie parlé, car j'ai à l'entretenir d'autre chose avant.

— Hervé Nédellec ; Hoël de Trédez répéta le commissaire morlaisien.

Il paraissait disposé à poser des questions, mais les porteurs sortaient de la morgue avec le cercueil et Blancho en profita pour y couper court.

Ils étaient six qui, maintenant, marchaient derrière le corbillard au milieu de l'allée centrale du parc de l'hôpital.

Peu de fleurs : seulement une couronne et un bouquet.

Au premier rang, la sœur de la défunte et la veuve Pouliquen, en deuil, allaient côte à côte ; chose curieuse, c'était la vieille qui pleurait avec sincérité, l'autre ne portant, pour la bienséance, qu'un mouchoir sec à ses yeux.

Derrière venaient le capitaine Sapon, la mâchoire serrée et le regard fixe et le commissaire de police, songeur.

Déjà distancés, Blancho et Me Féat fermaient le cortège.

— Non, ma cliente ne laisse point de testament, expliquait le notaire. Pour ne rien vous cacher, je vous dirai, monsieur le commissaire divisionnaire, qu'elle m'en avait confié un, il y a deux ans environ — elle était fort riche, son père, gros propriétaire foncier, étant veuf et n'ayant que deux filles. Or, ce testament, elle l'a détruit au mois d'avril dernier.

— En faveur de qui testait-elle alors ?

Me Féat hésita un instant. Puis, après avoir regardé l'indigne convoi :

— Je pourrais exciper du secret professionnel et ne pas vous répondre. Etant donné les circonstances, je ne le ferai pas. Mlle de Mesgouëz dans ce testament, répartissait tous ses biens entre des associations d'anciens combattants de la France libre : 2me D. B. ; Rhin et Danube ; Confédération nationale de la France combattante, etc...

— C'est sa sœur qui hérite à présent ?

— Naturellement !

— Dans quelles conditions Mlle de Mesgouëz a-t-elle détruit son testament ?

— Elle est venue un jour du mois d'avril, à mon étude, en compagnie de sa sœur et de ses neveux et m'a prié de le lui rendre — ce que je fis ; elle le déchira alors et en jeta les morceaux dans la corbeille à papiers de mon second clerc.

— La sœur, c'est la femme qui est ici ?

— Oui, Mme Stan Komarko.

— L'auto qui était rangée devant la morgue, c'est la sienne ?

— Non ; celle-là m'appartient. Il me semble qu'elle est venue à pied à l'hôpital.

Blancho s'arrêta pour bourrer sa pipe ; il estimait être assez écarté du cortège pour se permettre cette inconvenance. Puis, satisfait, il se remit en marche d'un pas pesant, oublieux de son compagnon, mais non sans s'être assuré que Le Gall suivait bien avec la voiture.

— Ce que vous venez de me dire, mon cher maître, m'intéresse beaucoup et j'y réfléchissais. Veuillez, s'il vous plaît, pardonner mon silence discourtois, s'excusa-t-il.

Là-bas, c'était déjà fini.

Précédés de la sœur de la morte, le commissaire de police et le capitaine Sapon s'éloignaient de la fosse devant laquelle la vieille Pouliquen s'était agenouillée et priait encore.

Campé sur ses robustes jambes, le chapeau rejeté en arrière, l'œil mauvais, Blancho regarda venir l'héritière.

Elégante dans sa robe de deuil où l'on sentait la main d'une bonne couturière de Saint-Brieuc ou de Rennes, elle était grande et commençait à s'empâter. Trente-cinq ans environ, pour autant qu'on puisse déterminer l'âge d'une femme autrement que par l'examen de son acte de naissance, et drôlement décidée, à en juger par la façon dont elle avançait en tapant du talon.

(A suivre)
~~~

Pour Mademoiselle :

daim brun clair
semelle en caoutchouc cellulaire
talon extra-plat

Fr. 26.80

CHAUSSURES

J. Kurth S.A.

Seyon 3 NEUCHATEL

Les hommes bien portent des chemises soignées à l'*Amidon 77*

Grâce au film plastique protecteur, la chemise se salit beaucoup moins vite.

Le col sied à merveille, est doux et souple. Il n'est plus rugueux et n'irrite pas la peau; l'étoffe s'use moins.

Les tissus délavés se rafraîchissent admirablement avec l'Amidon 77.

L'Amidon 77 donne à vos tissus un parfum enchanteur. L'Amidon 77 convient admirablement pour les tissus de couleur.

L'Amidon 77 sort du tube prêt à l'emploi; l'employer est un jeu d'enfant et il est très économique.

L'Amidon 77 résiste à la cuisson et au lavage et préserve aussi vos tissus lorsqu'ils sont le plus fortement mis à l'épreuve, c'est-à-dire pendant le lavage.

Amidon 77

CARTES DE VISITE
au bureau du journal

Meubles de style et modernes
Restauration de meubles anciens

Fabrication consciencieuse
Toutes réparations soignées

ÉBÉNISTERIE DES ISLES

A. PETITPIERRE **AREUSE**

Tél. No 6 42 38

On cherche à domicile

POUSSE-POUSSE

rouge pliable, à l'état de neuf, à vendre, 40 fr. Demander l'adresse du No 398 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre un

un potager à bois

plaques chauffantes. — G. Etienne, bric-à-brac, Moulins 15.

HERNIE

Tous ceux qui souffrent de hernie seront intéressés par un procédé de contention qui ne comporte ni ressort ni pelote. Le NEO BARRERE réalise ce progrès. Grâce à lui, les hernies, même volumineuses, sont intégralement contenues, sans risque d'étranglement ou d'élargissement de l'anneau. Le NEO BARRERE agit comme une main qui, posée à plat sur l'orifice, immobilise sans effort et dans tous les mouvements l'intestin dans sa cavité.

Je vous invite à venir essayer gratuitement le NEO BARRERE sur rendez-vous préalable.

Reber

Bandagiste Tél. 5 14 52
Saint-Maurice 7
Neuchâtel

CEINTURES VENTRIÈRES pour tous les cas de ptoses, descentes, éventrations, suites d'opération chez l'homme et chez la femme.

Ceintures pour tenir les reins au chaud

Ceintures de grossesse dans divers genres

Varices Si vous en souffrez, consultez-nous. Spécialiste de cette question, nous vous indiquerons le bas qui vous convient.

Lombostats pour le soutien des vertèbres

Cette bonne annonce a été composée et rédigée pour notre grand concours «La jeunesse suisse crée la réclame Persil» par Balz Baechi. Celui-ci a reçu pour son travail un carnet d'épargne doté de 100 francs.

Cette annonce montre clairement la supériorité du Persil comme produit de lessive et Balz a raison: Persil est connu dans tout le pays, dans les villes comme dans les vallées reculées, et chacun sait que du linge soigné au Persil procure une délicieuse sensation de fraîcheur, de propreté et de bien-être. Il fleure bon, ses moindres fibres sont nettes, il est d'une blancheur éclatante et dure plus longtemps.

Ne cherchez pas trop loin, Persil lave si bien! N'hésitez pas à adopter Persil, car pour du beau linge, rien n'est jamais trop bon!

Persil ne coûte plus que Fr. 1.10

Henkel et Cie S.A., Bâle 1730

OCCASION

CHAUDIÈRES
DE CHAUFFAGE CENTRAL

A vendre, chaudières en fonte, pour coke, types «Idéal», «Néo-Classic», «Camino», «Globus», de 12,000 à 28,000 calories/heure, chaudière en tôle d'acier pour déchets de bois et sciure, type «Bertrams», de 36,000 calories/heure.
Pisoli & Nagel, faubourg de l'Hôpital 31, tél. 5 35 81.

Renouvellement des abonnements à la Feuille d'avis de Neuchâtel pour le 4me trimestre 1954

Nos lecteurs reçoivent ces jours, encarté dans leur journal, un bulletin de versement au moyen duquel ils peuvent payer le montant de leur abonnement.

Un tri étant impossible, chaque abonné reçoit un bulletin de versement. Les personnes qui ont déjà payé leur abonnement pour six ou douze mois n'ont pas à tenir compte de ce bulletin.

PRIX DE L'ABONNEMENT
du 1er octobre au 31 décembre 1954
Fr. 7.75
Compte postal IV 178

Administration de la
«Feuille d'avis de Neuchâtel»

Fr. 350.- ?
pour chambre à coucher

Non! Par contre

Chambre à coucher	dès Fr. 780.— ou par mois	Fr. **25.**—
Salle à manger	dès Fr. 649.— ou par mois	Fr. **20.**—
Combinés, spac.	dès Fr. 445.— ou par mois	Fr. **15.**—

Demandez sans engagement d'autres offres et illustrations.

MOBILIA SA. BIENNE Adresse: .....

L'œuf à gober

est un produit suisse de qualité supérieure. Exigez des œufs de provenance connue. Ils portent le nom du producteur.
Association des aviculteurs professionnels romands.

Oeufs de qualité La pièce **38 ct.**

Faites usage de nos

COKES RUHR FRANÇAIS HOLLANDAIS

de qualité excellente

HAEFLIGER & KAESER S.A.

Tél. 5 24 26 NEUCHATEL Seyon 6

VENTE d'oiseaux

Les éleveurs ci-après :

CHRISTEN, Parcs 31, Neuchâtel, tél. 5 43 33
FRUTIGER Ad., Vaumarcus, tél. 6 72 31
MARGUET Chs, Falaises 26, Neuchâtel, tél. 5 31 45
NYFFLER J.-P., Pierre-à-Mazel 43, Neuchâtel

membres de la Société des amis des oiseaux, offrent des bêtes de choix à des prix défiant toute concurrence.

CANARIS

mâles, de Fr. 10.- à 15.-; femelles, de fr. 5.- à 8.-; **PERRUCHES** de Fr. 6.- à 8.-

A vendre ou à louer

PIANO

brun, revisé à neuf. — Schmitt, Beauregard 1. Tél. 5 58 97.

- Pour vos lessives,
- Pour vos nettoyages chimiques,
- Pour toute teinture...

une seule adresse

SALON - LAVOIR
Le Muguet s.a.
NEUCHATEL

Service à domicile dans tout le canton 5 42 08

«ROVER»

11 CV., modèle 1947, en parfait état de marche, chauffage, taxe et assurances payées, à vendre, 2700 fr. — Demander l'adresse du No 395 au bureau de la Feuille d'avis.

Poussette

«Wisa-Gloria», blanche, avec matelas et pare-soleil, en bon état, ainsi qu'un

vélo

de dame. — Tél. 5 62 27.

AJAX: nettoyage deux fois plus rapide et moitié moins fatigant grâce à la "mousse magique"

Pouvoir nettoyant sensationnel!

Eviers, baignoires, lavabos, carreaux, dallages, parois en faïence ou en porcelaine.... marmites, casseroles, grils et autres ustensiles très gras sont nettoyés en un clin d'œil et redeviennent éclatants de propreté.

seulement 75 cts.

Colgate-Palmolive S.A. Zurich 10

Nos articles et nos documents d'actualité

REGARDS OUTRE-JURA

Les rapports Franche-Comté-Suisse au XVIme siècle... et aujourd'hui

Voici plusieurs mois, de l'autre côté du Jura, aux portes de Bourg-en-Bresse, en l'église de Brou, joyau de l'art gothique flamboyant pénétré par l'art de la Renaissance, un prince de la famille de Habsbourg, l'archiduc Robert, a épousé Marguerite de Savoie-Aoste. Le choix de ce sanctuaire s'explique aisément : Là reposent plusieurs de leurs ancêtres : Marguerite de Bourbon, duchesse de Savoie, son fils Philibert, mort à 24 ans, et la veuve de celui-ci, demeurée inconsolable sa vie entière, Marguerite d'Autriche. L'événement a fait revivre bien des souvenirs chez ceux qui aiment à se pencher sur le passé, et, comme nous allons essayer de le montrer, le nom de Marguerite d'Autriche ne doit laisser indifférents ni les Suisses, ni les habitants de la vieille province d'outre-Doubs, la Franche-Comté.

Qui était donc Marguerite ? — La fille de Marie de Bourgogne et de l'empereur Maximilien, donc la petite-fille de Charles Le Téméraire, le « Grand Duc d'Occident » qui, après avoir subi de la part des Suisses les cuisantes défaites de Grandson et de Morat, devait mourir en 1477 sous les murs de Nancy avant d'avoir pu réaliser son rêve : réunir ses Etats du Nord (« Pays-Bas ») et ceux du Sud (les deux « Bourgognes ») par l'annexion de la Lorraine et peut-être même des cantons suisses, et créer entre France et Empire une nouvelle Lotharingie, une grande Bourgogne.

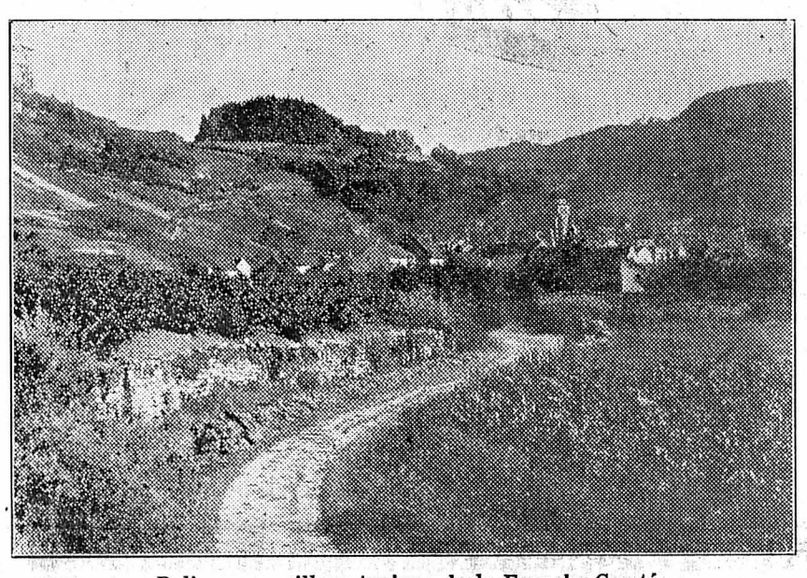

Poligny, un village typique de la Franche-Comté.

Après l'écrasement du rêve du Téméraire qu'allait-il advenir de la Franche-Comté ?

On sait ce qu'il advint des possessions du grand duc. Les dépouilles de ce magnifique Etat bourguignon-flamand furent partagées entre le roi de France, Louis XI, et l'empereur Maximilien. Mais tout ne se passa pas simplement. Pour ce qui était de la Bourgogne orientale, c'est-à-dire la Franche-Comté (les actuels « départements » de Haute-Saône, du Doubs et du Jura), Louis XI projetait une annexion pure et simple, comme il venait de s'emparer de la Bourgogne proprement dite. Maximilien également songeait à la conquête de ce territoire de « mouvance » impériale. Quant aux intéressés leur préférence allait généralement à une Comté promue au rang de canton helvétique. Les Suisses semblaient aussi projeter une annexion tout au moins les Bernois.

La Suisse renonce...

Neuf jours après la chute du Téméraire, Messieurs de Berne firent savoir à Louis XI qu'ils conserveraient pour eux la Comté. Mais l'expansion vers l'ouest était étrangère aux « Waldstaetten » et aux petits cantons, et ne pouvait profiter qu'aux Bernois. Personne parmi les Confédérés ne désirait voir se développer la puissance bernoise déjà prépondérante dans la Confédération. Ils craignaient un déséquilibre néfaste pour l'avenir de leur union. Aussi se firent-ils payer leur désintéressement et ils abandonnèrent pour une somme dérisoire cette province magnifique nécessaire à leurs approvisionnements en blé, sel et vin — abandon que M. William Martin qualifie, dans son « Histoire de la Suisse », de criminel.

Libre du côté suisse, Louis XI envahit la Franche-Comté, mais ses habitants se soulevèrent, et expulsèrent, à l'aide des Suisses, les troupes françaises.

Retour à l'Empire

Mais dès le printemps 1479, le roi revenait en vainqueur ; ses soldats rasèrent les villes et se livrèrent au pillage. Qu'allait devenir la Comté ? Française probablement. D'ailleurs le nouveau roi Charles VIII, étant fiancé à Marguerite d'Autriche, petite-fille du Téméraire, la Comté constituerait la dot de la princesse. Mais Charles VIII en la répudiant pour épouser Anne de Bretagne, remettait la Comté aux mains des héritiers du Téméraire, c'est-à-dire à l'époux de Marie de Bourgogne, l'empereur Maximilien, et plus exactement, à son fils, l'archiduc Philippe le Beau. Par le traité de Senlis (1493), la Comté retournait donc une fois de plus à l'Empire. Les Comtois à l'humeur indépendante s'accommodèrent fort bien de cette souveraineté d'un prince habsbourgeois, car ils virent en Philippe qui vint les visiter en 1503 et qu'ils acclamèrent, non pas un archiduc d'Autriche, mais un prince « bourguignon », un souverain de la lignée des grands ducs. Leur « franchise » était sauve. Quand Philippe mourut, les Comtois sollicitèrent un souverain bien à eux. Maximilien leur donna satisfaction en 1509 en concédant à sa fille Marguerite la jouissance des Pays-Bas (approximativement le grand-duché de Luxembourg, les royaumes actuels des Pays-Bas et de Belgique, et les départements français du Nord et du Pas-de-Calais) et de la Comté, autrement dit de l'héritage « bourguignon ».

La « bonne Marguerite »

Il y aurait beaucoup à dire sur le gouvernement sage et éclairé de celle que l'on appela « la bonne Marguerite ». Elle sut, grâce à sa souplesse, à sa diplomatie, assurer à ses sujets le double bienfait d'un gouvernement intérieur sagement organisé (laissant la direction des affaires à des Comtois) et de la paix extérieure — et nous retrouvons là les vieux liens avec la Suisse.

La Franche-Comté, région frontière, comprise dans le royaume de Lothaire au partage de Verdun, disputée depuis longtemps entre la France et l'Empire, avait connu (et devait encore, hélas ! connaître) les guerres, les dévastations, la ruine... Marguerite voulut donner à ce petit pays très conscient de son passé, de sa personnalité, un statut lui permettant de se tenir désormais à l'écart des combats futurs.

Traité d'alliance entre les Comtois et les Suisses

Dès 1511, un traité de paix perpétuelle, la « Ligue héréditaire », était signé, traité d'alliance défensive entre Comtois et Suisses. Les Suisses s'engageaient à ne pas souffrir « que contre droit et raison, leurs dits voisins de la Franche-Comté fussent envahis, assaillis, grevés, ni déboutés ». Les Comtois se mettaient sous la protection de leurs voisins d'outre-Jura. Mais on alla plus loin dans cette voie. Marguerite finit par obtenir la neutralisation de son domaine comtois, les Suisses l'appuyant pleinement dans ses efforts.

Par l'intermédiaire de son émissaire Nicolas Perrenot de Granvelle, futur chancelier de son neveu Charles-Quint, elle conclut en 1522, avec François Ier, roi de France, le traité de Saint-Jean de Losne. Gollut, un célèbre avocat au parlement de Dole et professeur à l'Université de cette ville, qui a laissé des mémoires historiques fort intéressants, nous dit : « Ceste neutralité fut introduite à la réquisition des Suisses, peuples et républiques circonvoisines, qui désirent que les dictes Bourgongnes soient entretenues en amitié, mesmement le Comté avec lequel ils ont practiqué l'alliance, intelligence, et confédération sans estre jamais entrés en discorde, sauf une fois et du temps de Charles le Bataillard. »

Jacques DÉPREZ.

(A suivre.)

En quatre ans

Les Chinois ont attaqué trente-neuf navires de sept pays

NATIONS UNIES, 20 (A.F.P.). — Dans un document remis à la presse, M. Henry Cabot Lodge, délégué des Etats-Unis à l'O.N.U., rappelle que trente-neuf naivres étrangers ont été attaqués, de 1950 à 1954, par les forces navales de la Chine populaire.

M. Lodge affirme que vingt-six de ces attaques ont été dirigées contre des navires britanniques, cinq contre des bateaux américains et que deux navires danois, deux panaméens ainsi qu'un français, un norvégien et un portugais ont été victimes des attaques chinoises.

Le délégué américain, qui qualifie ces attaques d'actes de piraterie, les rattache à la participation de la Chine à la guerre de Corée et à d'autres « actes de violence », dont il accuse le gouvernement chinois d'être responsable.

La publication du document américain coïncide à deux jours près avec l'ouverture de l'assemblée générale des Nations Unies, au cours de laquelle on s'attend à ce que les Russes demandent une nouvelle fois l'admission de la Chine communiste à l'O.N.U.

MOSAÏQUE YOUGOSLAVE

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Au monastère de Svéti Naoum

Prenant le bateau, nous traversons le lac pour visiter le monastère de Svéti Naoum, élevé sur le rivage au XIme siècle. Nous sommes à l'extrême sud de la Yougoslavie. Une bande défrichée parmi les taillis marque la frontière avec l'hostile Albanie restée dans le camp du Kominform.

Peu de sanctuaires sont aussi bouleversants que cette petite église aux murs bas, couverts de fresques. Le fond est occupé par l'iconostase, cloison qui, dans toute église orthodoxe, masque le chœur et l'autel. Celle-ci est splendidement décorée. Le portillon qui donne accès à l'autel est en bois doré et finement travaillé. Les sculptures, les ors, le regard serein des icônes, les candélabres en cuivre et en argent, tout se mêle dans le parfum de l'encens et la lueur des cierges.

Mariage turc

Reprenant la route de Skopié, nous faisons halte à Tetovo, bourgade turque célèbre pour sa mosquée entièrement peinte et son ancien monastère derviche, désaffecté depuis la première guerre. Nous flânons dans le village lorsque d'un jardin nous parviennent le rythme des tambourins et le son d'une flûte aigrelette. Nous nous approchons et tombons sur une réunion exclusivement masculine, des hommes se tenant par le bras dansent le kolo (danse traditionnelle yougoslave), tandis qu'au centre un jeune homme passe sous le rasoir d'un barbier.

On nous souhaite la bienvenue et, à peine assis, nous recevons l'habituelle tasse de café. Nous sommes arrivés en plein mariage, mais comme le veut la coutume musulmane, hommes et femmes, parfois des jours durant, se réjouissent séparément. Avant l'agape du soir, les hommes dansent le kolo et le futur époux se fait raser. Seule représentante du sexe faible dans cette réunion masculine, ma femme requiert la permission d'aller saluer la mariée. A son retour, ma femme me fait le récit suivant :

« Après avoir longé les ruelles du village, mon guide m'abandonne à l'entrée d'un jardin. Sous les arbres fruitiers, un essaim de femmes m'entoure aussitôt, palpe ma petite blouse nylon et mon short blanc, caresse mes cheveux et ma figure. Puis, curiosité calmée, on me fait asseoir à la place d'honneur, à gauche de la mariée. Tout est blanc dans la jeune fille assise à mes côtés : robe, voile, visage maquillé à l'extrême ; seuls sa bouche très rouge, ses cheveux noirs et ses grands yeux qui coulent de furtifs regards vers moi donnent quelque vie à cette statue rigide. Tout l'élément féminin du village semble s'être rassemblé ici, depuis les vieilles édentées accroupies dans l'herbe haute jusqu'aux demoiselles d'honneur, vêtues d'une robe blanche et d'un voile. Une quantité de fard a passé sur ces visages colorés sans mesure et, raffinement extrême, sur les joues et le front sont collés des papillons ou des fleurs en papier.

» Bientôt on me prend par la main pour danser un kolo, dont la musique rappelle le son aigu de la cornemuse. Dans le soleil du soir, les bracelets scintillent, les vieilles jupes de damas étalent leurs couleurs fanées, et la mère de la mariée me regarde attendrie. Le kolo serpente maintenant dans le fond du jardin. Profitant d'une pose, j'esquisse un pas vers la sortie, mais on me retient. Les jeunes filles passent leurs bras sous les miens et me conduisent dans la chambre nuptiale. En face d'une petite fenêtre grillagée où les yeux curieux se pressent, on me fait admirer la couche recouverte de tentures multicolores, les tissages contre les murs blanchis à la chaux et les nattes du plancher.

Le cheik Moustapha, chef de la communauté derviche d'Okbrid.

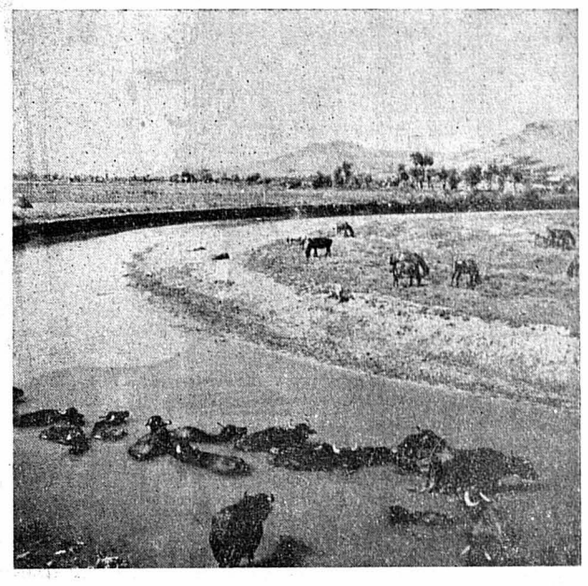

Paysage de la campagne macédonienne. Les buffles se rafraîchissent.

» Non sans effort, je quitte cette fête étonnante et retrouve mon guide qui m'attendait derrière le mur du jardin. De loin en loin nous parvient le bruit des tambourins, du kolo qui tourne inlassablement autour des arbres fruitiers et de la mariée au visage de cire. »

Gilbert ETIENNE.

(Fin)

N. B. Un des clichés parus samedi avec le deuxième article de ce reportage avait pour légende : « Mosquée de Stoudénitsa ». En fait il s'agissait d'un monastère orthodoxe de cette localité.

Avec Cadum, se laver c'est aussi soigner sa peau

car Cadum nettoie et nourrit l'épiderme.

Cadum nettoie, parce que sa mousse légère, abondante et fine, s'infiltre dans les pores, libère votre peau de toutes ses impuretés. Elle l'assainit et rend votre teint plus clair et plus séduisant.

Cadum nourrit, parce qu'il contient de la Lanoline, seul corps gras naturel assimilable par la peau. Ainsi, grâce à la Lanoline, Cadum est par excellence le savon des peaux fragiles qu'il empêche de se dessécher et qu'il embellit.

Le parfum Cadum est frais, léger et discret. Il ne cherche pas à s'imposer. C'est pour cette raison que des millions de femmes l'ont choisi parmi des centaines d'autres.

Achetez le savon Cadum dès aujourd'hui pour votre toilette.

Pains Fr. 1 et 1.50 • Géant Fr. 2.30

BARBEZAT & Cie, FLEURIER (Neuchâtel)

LES ÉMISSIONS

Mardi

SOTTENS et télédiffusion : 7 h., Radio-Lausanne vous dit bonjour et culture physique. 7.15, inform. 7.20, concert matinal. 11 h., de Monte-Ceneri : Une chorale — Introduction à la vie italienne - Musique italienne - Fantaisie en noir et blanc. 12.15, Lieder de Brahms. 12.30, le quart d'heure de l'accordéon. 12.44, signal horaire. 12.45, Vive la fantaisie. 13.30, A la hongroise. 16.29, signal horaire. 16.30, Huit préludes, de Frank Martin. 16.55, Cinq mélodies d'opérettes anglo-saxonnes. 17.10, Première sonate, de Martinù. 17.30, musique de danse. 17.50, Les peuplades aborigènes d'Australie. 18 h., disques. 18.15, les mains dans les poches. 18.20, disques. 18.30, la paille et la poutre. 18.40, disque. 18.45, la session d'automne des Chambres fédérales. 18.50, le micro dans la vie. 19.05, le Tour d'Europe cycliste. 19.13, l'heure exacte. 19.14, le programme de la soirée. 19.15, inform. 19.25, le miroir du temps. 19.45, Discanalyse. 20.30, soirée théâtrale : « L'homme qui se donnait la comédie », d'Emlyn Williams. 22.20, Deux pages de Glazounov. 22.30, inform. 22.35, Itinéraires.

BEROMUNSTER et télédiffusion : 6.15 et 7 h., inform. 7.05, Douze danses allemandes de Beethoven. 11 h., de Monte-Ceneri : émission commune. 12.15, Un quart d'heure avec Freddy Alberti. 12.29, signal horaire. 12.30, inform. 12.40, Rendez-vous chez C. Dumont. 13.15, Porgy and Bess, opéra de Gershwin, Acte III. 13.45, Les petites œuvres pour piano, de Debussy. 14.15, L'histoire d'un sosie. 16.30, Concert par le Trio d'anches H. Fauquex. 16.55, Aus dem Bilderbuch der Natur. 17.05, Récital de chant par W. Hauck. 17.30, En tous sens. 18 h., Deux œuvres d'A. Vivaldi. 18.25, Problèmes des durs d'oreilles. 18.40, musique récréative. 19.10, le quart d'heure de la S.L.A. 19.25, communiqués. 19.30, inform. 20 h., musique variée. 20.20, une causerie sur la Fondation suisse pour la vieillesse. 20.40, De Montreux : Festival international de musique, concert par l'Orchestre national de Paris, direction I. Markevitch, avec Ed. Fischer, pianiste. Au programme : Mozart. 21.50, Chansons de J. Haydn. 22.15, inform. 22.20, Le Parnasse, magazine mensuel littéraire.

LÉGENDE OU RÉALITÉ

Quand on accuse les explosions atomiques de troubler l'atmosphère terrestre

Notre correspondant de Genève nous écrit :

Quel temps fait-il ? Quel temps va-t-il faire ? Ce sont peut-être les questions que, de toute éternité, les hommes se sont posées le plus communément et qu'ils se posent ou posent non moins fréquemment encore aujourd'hui. On n'y a pas manqué, cette année non plus.

Aussi, le déplorable été que nous avons subi avait-il mis trop de gens de plus ou moins mauvaise humeur et causé trop de dégâts, pour que, d'un bout à l'autre du monde sans doute, on n'ait pas été tout particulièrement attentif à l'annonce que le comité exécutif de l'Organisation météorologique mondiale, l'O.M.M., allait voir si une si vilaine saison n'était pas imputable aux expériences atomiques.

L'idée, en effet, s'en est répandue, comme la poudre, un peu dans tous les pays et l'opinion publique elle-même n'a pas été, ainsi, des dernières à y contribuer.

Qui a raison, les savants ou le public ?

Quels résultats peut-on attendre de cette enquête à laquelle va se livrer le secrétaire général de l'O.M.M., M. Svoboda, un homme parfaitement compétent ? Va-t-on, enfin, en avoir le cœur net ? Sera-ce, notamment, les savants qui, forts de leur science, se rient, généralement, des accusations populaires qu'ils traitent volontiers de superstition — le mot est un peu gros — que l'enquête confondra, ou sera-ce l'homme de la rue qui, une fois de plus, en prendra pour son grade ?

Les paris sont ouverts. Mais il convient de dire que si quelqu'un s'avise d'aller flairer l'air du bureau dans ce bâtiment provisoire, aux parois intérieures de pavatex où, à Genève, l'O.M.M. a dû, pour le moment, s'installer, il comprendra, d'emblée, qu'il vaudra mieux pour lui de parler pour les savants.

Il paraît bien, en effet, que si à l'O.M.M., c'est à l'unanimité qu'une étude approfondie sur les répercussions des explosions nucléaires sur la météorologie a été décidée, ce serait beaucoup plus pour soulager le monde, par une démonstration positive et absolument étayée, de l'angoisse qu'il éprouve en se disant que les puissantes explosions atomiques pourraient finir par détraquer complètement nos saisons, notre petite boule terrestre, et, si l'on peut dire, « la môtre » avec elles.

Que conclure des faits ?

Un examen plus réaliste des faits donne d'emblée à penser, effectivement, que le résultat de celle-ci ne pourra être que de mettre un terme à cette angoisse, qui est venue s'ajouter à toutes celles dont les impérialismes qui s'affrontent abreuvent le monde. Car, jusqu'ici, la preuve est faite déjà, que les explosions atomiques n'ont d'effets que dans un rayon local déterminé, que l'énergie qu'elles déploient est loin d'être celle d'un raz de marée, d'un typhon, des plus terribles orages, qui cependant, n'ont des répercussions météorologiques que localisées également.

D'autre part, les poussières radioactives que l'on a pareillement accusées étant plus lourdes que l'air ne peuvent pas être propagées vraiment très au loin. D'ailleurs, il y a belle lurette que nous aurions été incommodés, même en Suisse, par celles provenant des explosions provoquées plus près de nous par les savants de l'U.R.S.S., si, sur ce point, les craintes populaires étaient justifiées.

Enfin, on ne manque pas de faire remarquer que, si les habitants du globe ont été portés à mettre le mauvais temps sur le compte des explosions atomiques, ce ne sont pas tous qui les en accusent. Pour la bonne raison que les conditions météorologiques n'ont nullement été, cette année, dans nombre d'autres contrées, ce qu'elles furent chez nous. Bien plus, qui a bonne mémoire, ou s'appuie sur les données météorologiques enregistrées dans les quatre-vingts dernières années, arrive à la constatation que, dans ce délai, il y a eu trois étés qui ne furent pas moins déplorables que le nôtre.

Allons ! Nous pourrons vraisemblablement, en ce qui concerne cette angoisse-là, dormir, après l'enquête de l'O.M.M., sur nos deux oreilles.

Ed. BAUTY.

Tarif des abonnements en France à la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

1 an	Frf. 4200.—
6 mois	Frf. 2200.—
3 »	Frf. 1200.—

Domicile de souscription :
SOCIÉTÉ CIVILE D'ORGANISATION ET DE PRESSE
6, rue Rabelais, LYON 3me
Compte de chèques postaux : Lyon 3366-31

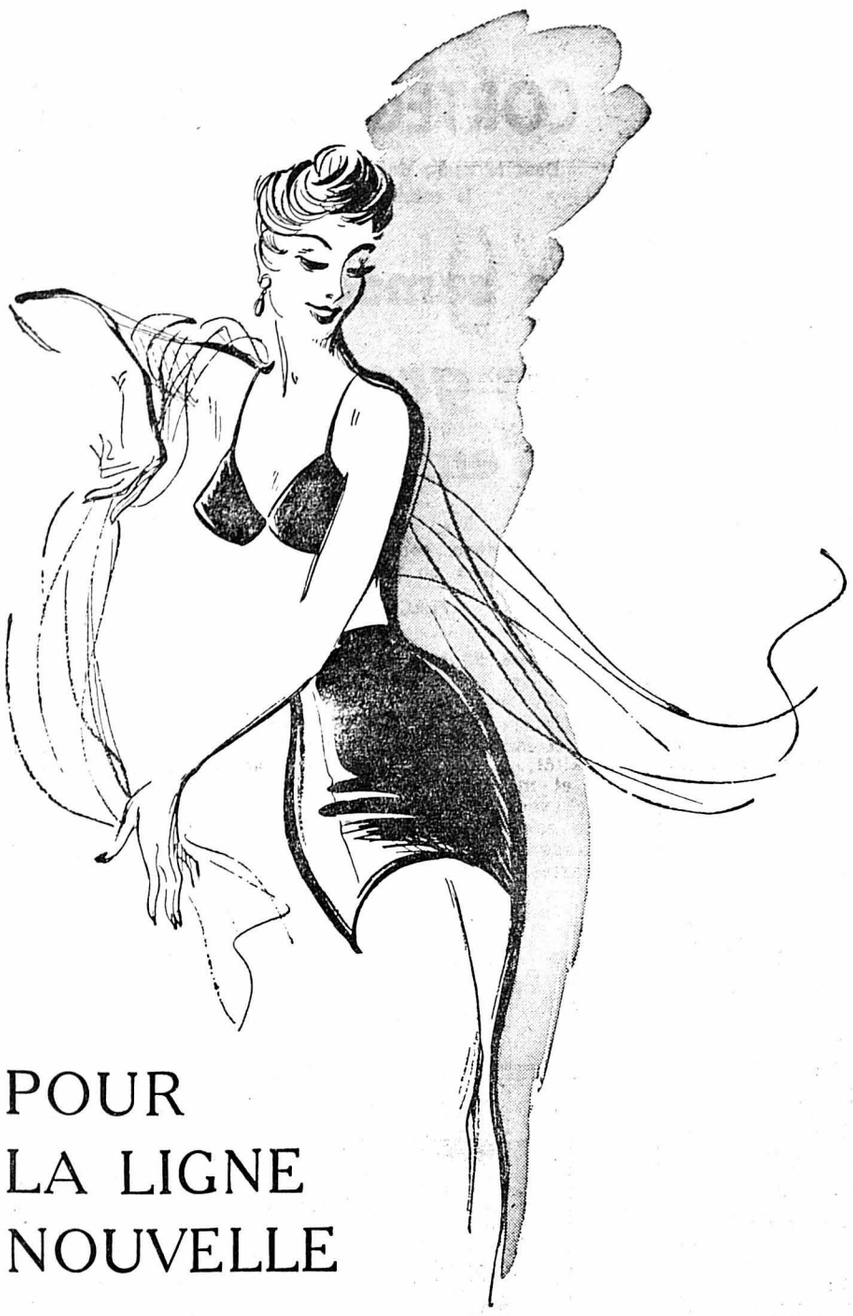

POUR
LA LIGNE
NOUVELLE

EN EXCLUSIVITÉ :

SOUTIEN-GORGE « BESTFORM » en fine popeline blanche, façon décolletée, bretelles réglables,

32 au 38 Voyez ce prix **5.90**

GAINE EN TULLE ELASTIQUE COTON DEVANT SATIN, avec ou sans fermeture-éclair, se fait en saumon blanc ou noir,

40 à 44 **17.50**

AU LOUVRE
La Nouveauté SA.
NEUCHÂTEL

Combien de peines et de chagrins se cachent si souvent derrière ces cinq mots ! A part les soucis pour le bien-être du malade, il y a encore un autre problème : la perte de salaire !

Une petite maladie n'entraîne que des conséquences matérielles peu graves. Mais alors, que faire si l'incapacité de travail par suite d'une maladie dure des semaines, des mois ou même des années ?

Notre assurance d'indemnité journalière en cas de maladie pour les personnes de condition moyenne, garantit votre revenu pendant les jours de maladie. Libérez-vous de ces soucis et mettez-vous en relation avec nous. Nous vous renseignerons très volontiers sans aucun engagement de votre part !

LA BALOISE INCENDIE

Section Assurance maladie

Agence générale de Neuchâtel :
A. Chavannes
24, Coq-d'Inde Tél. (038) 5 78 68

Achetez avantageusement votre
MERCERIE
aux grands magasins
AU SANS RIVAL
NEUCHATEL

3 chaussures robustes pour enfants

Gr. 27-30 **16.90**
21622 - 49095
Chaussure solide pour enfants, en elk brun, semelle colle-crêpe
Gr. 31-34 19.90
Gr. 35-38½ 22.90

Gr. 27-30 **15.90**
21922 - 40011
Chaussure d'enfant, en box brun, semelle robuste en caoutchouc biseau
Gr. 31-34 17.90
Gr. 35-38½ 21.90

Gr. 27-30 **16.90**
21922 - 40983
Chaussure robuste pour garçons, en rindbox brun, semelle caoutchouc profilée
Gr. 31-34 18.90
Gr. 35-38½ 22.90

Bata
Neuchâtel - Faubourg du Lac 2

CALORIFÈRE

« Ciney », en fonte émaillée, 830 × 390, à vendre à prix avantageux. — Adresse : Mme Elise Comtesse, Fontainemelon, téléphone 7 18 83.

A vendre
moto « Jawa »
250 cm³, avec plaque et assurance, prix : 800 fr. Adresse : Brugnoni, Grand-Rue 4, Saint-Blaise.

A vendre une
poussette de chambre
garnie, à l'état de neuf, ainsi qu'une
poussette
« Royal Eka », en excellent état. — Demander l'adresse du No 401 au bureau de la Feuille d'avis.

Belle maculature
au bureau du journal

PIANO

d'occasion, marque « Janowski », bois noyer. Entièrement revisé. Garantie. Au Ménestrel, Neuchâtel. Tél. 5 78 78.

Du nouveau dans le domaine des permanentes...

Les chimistes des laboratoires Saba Well sont arrivés à donner un nouvel effet rapide à ce produit déjà bien connu.

Le nouveau SABA WELL RAPID permet de faire soi-même deux fois plus rapidement une permanente à froid (1-2 heures seulement).

Emploi très simple
Absolument inoffensif
Tient 3 à 6 mois
Saba Well n'est pas cher

Flacon pour une permanente	Fr. 7.20
Flacon pour trois permanentes plus impôt de luxe	Fr. 12.50
50 bigoudis (achat unique)	Fr. 4.50

En vente dans les drogueries
Distributeur pour le canton

DROGUERIE Kindler PARFUMERIE
TELEPHONE SERVICE 5 22 69

THIEL
maître teinturier
51751

DU CRAYON A L'ARMOIRE EN ACIER
RAMSEYER
Tout pour le bureau
Tél. 51279

Appareillage Ferblanterie
F. Gross & Fils
Installations sanitaires
COQ-D'INDE 24
Tél. 52056

Nettoyages
Ponçage, imprégnation et glaçage de parquets Hôtels, restaurants, bureaux, magasins et appartements
Tél. 5 60 50
R. BONZON
Cassardes 18

Charpenterie Menuiserie
Decoppet frères
Evole 49 - Neuchâtel
Tél. 5 12 67

Ne faites plus d'expérience, profitez de celle acquise
L. Pomey **Radio-Mélody** Neuchâtel
Tél. 5 27 22
SE REND TOUJOURS DANS VOTRE RÉGION

VUILLEMIN HENRI
COUVREUR
Successeur de Vuillemin et Cie
J.-J.-Lallemand 1 **Tél. 5 23 77**

Perrot & cie
ÉLECTRICITÉ
5 18 36
Saint-Honoré 5

VÉLOS
neufs et d'occasion
Tous prix
M. BORNAND
Poteaux 4 - Tél. 5 16 17

SERRURERIE CARL DONNER & FILS
Tous travaux de serrurerie et réparations
Bellevaux 8
5 31 23
Volets à rouleaux, sangle, corde

AUTO-ÉCOLE
THÉORIE ET PRATIQUE
A. ENGGIST
Tél. 7 53 12

Le bon café chez le spécialiste A. Horisberger-Lüscher
ROTISSERIE MODERNE EPICERIE FINE
Faubourg de l'Hôpital 17
Tél. 5 12 58

TOUS NETTOYAGES
Imprégnations de parquets
longue garantie
B. CHAIGNAT
En toute confiance, adressez-vous à la « **MOB** »
Devis sans engagement - Tél. **5 42 04**

BLANCHISSERIE NOUVELLE AREUSE
LIVRAISONS ET RAMASSAGE TOUS LES JOURS - LAVAGE INDIVIDUEL - PRIX POPULAIRES - SÉCHAGE EN PLEIN AIR
Tél. 6 31 51

Pour votre
AUTO
Eponges et brosses de lavage

Politures et vernis

DUCO

PEINTURE M. Thomet fils NEUCHATEL MAGASIN-ECLUSE 15

POUSSETTE
crème, en bon état, à vendre. Vieux-Châtel 19, rez-de-chaussée.

Au Bûcheron
Ecluse 20, Neuchâtel
MEUBLES neufs et d'occasion
Facilité de paiement

A vendre une
machine à calculer
« Odhner », à main, état de neuf, prix avantageux ; un
MAGNÉTOPHONE
et dix films 16 mm. sonor.
Adam, Parc 11, Couvet. Tél. 9 24 80.

A vendre tout de suite conviendrait pour chambre à donner, un lit à deux places, une table de nuit, un lavabo-commode, un buffet à deux portes, une table à rallonges, un guéridon, chaises, un réchaud électrique, une table de cuisine, trois tabourets, le tout à l'état de neuf. — Tél. 8 16 45.

TAPIS
de tous genres
BENOIT
Maillefer 20
Tél. 5 34 69
A l'étage
Prix d'étage
Présentation à domicile sans engagement
Crédit

OCCASIONS
une machine à coudre à pied « Singer », 60 fr. ; une machine à coudre « Davis », 20 fr. ; une poussette crème usagée, 40 fr. ; un pousse-pousse, 30 fr. — Ch. Zaugg, Monts 25, Cernier.

TEINTURERIE
PRESSING DU MARCHE
Nettoyage à sec
PLACE PURRY · TEL. 5 25 52

A VENDRE
deux lits en fer complets démontables, sommiers métalliques, une table de nuit, un petit lavabo. S'adresser le soir après 19 heures à H. Chatillot, Saunerie 2, Colombier.

MEUBLES D'OCCASION
ACHATS - VENTES
ÉVALUATIONS
GUILLOD, meubles, rue Fleury 10, tél. 5 43 90

L'expérience vaut mieux que les belles promesses !

Ultra-Bienna

la première lessive savonneuse à triple effet prouve, depuis des années, qu'elle lave parfaitement et en ménageant le linge, dans la chaudière comme dans la machine à laver. Elle dissout même les anciennes incrustations calcaires et confère au linge blancheur éclatante et couleurs lumineuses. Lavé avec Ultra-Bienna, le linge retrouve une merveilleuse fraîcheur et un toucher agréable.

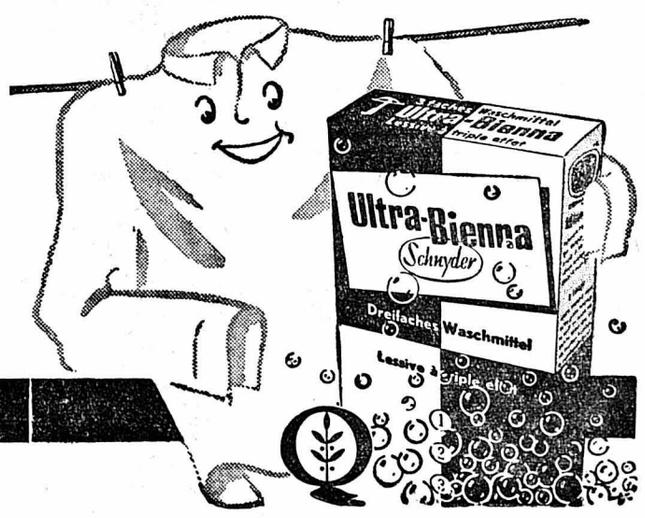

Tous les bons Schnyder sont valables comme bons-images Avanti.

AVANTI CLUB NEUCHATEL

SAVONNERIE SCHNYDER BIENNE 7

Pour tremper et dégrossir : SOBI, soude à blanchir. Pour le linge de corps et de cuisine : BIO 38° C

BERNINA

BERNINA-Record
le grand succès du Comptoir 1954

Chaque jour des milliers de visiteuses se trouvent au stand BERNINA, Halle 5, Stand 503. Partout vous entendrez les mêmes exclamations : « Epatant ! Quelle simplicité ! Formidable ! » Des visiteuses qui ont assisté aux démonstrations d'autres marques reviennent pour acheter une BERNINA. Pourquoi donc ce grand succès ? C'est parce que la BERNINA-RECORD

réunit 2 machines en une seule !

1. une machine zig-zag d'une perfection inégalée, comprenant tous les avantages propres aux machines portatives BERNINA
2. une machine à broder entièrement automatique.

Pas de cames à changer

N'oubliez pas de visiter le stand BERNINA, Halle 5. Stand 503.

H. Wettstein

Seyon 16 NEUCHATEL Grand-Rue 5
Tél. (038) 5 34 24

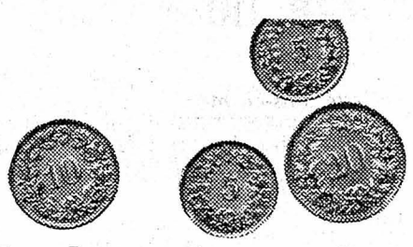

Un tube familial Binaca !

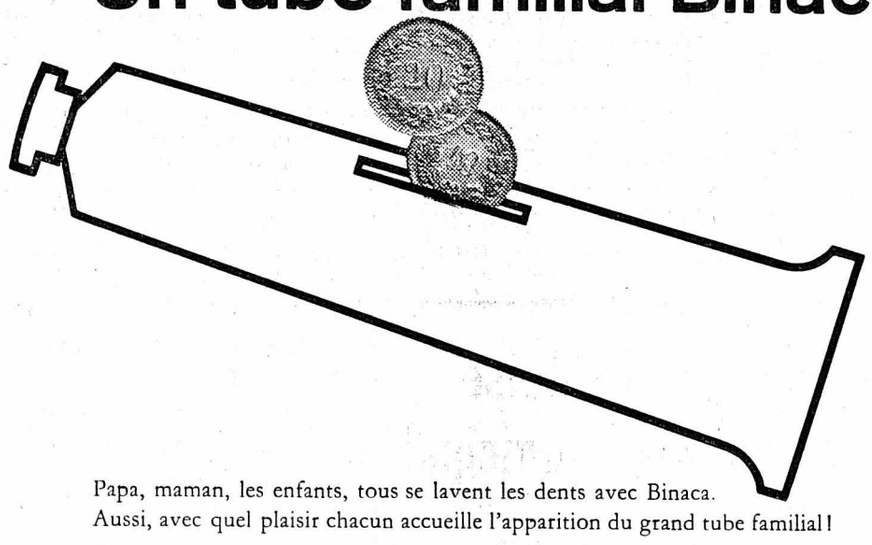

Papa, maman, les enfants, tous se lavent les dents avec Binaca.
Aussi, avec quel plaisir chacun accueille l'apparition du grand tube familial !

En effet, son prix est avantageux et il dure bien plus longtemps.
Oui mais, l'essentiel, c'est qu'il porte la marque Binaca...

...le bon dentifrice qui, grâce à sa teneur en sulfo-ricinoléate, nettoie à fond, pénètre dans les recoins les plus cachés, dans les fentes les plus fines.
Ainsi, non seulement vos dents demeurent d'une blancheur, d'une propreté éclatantes, mais elles se maintiennent saines. Binaca est une barrière protectrice efficace !

tube géant **Fr. 2.85**
tube standard Fr. 1.85

tous deux avec des chèques-images Silva
tube géant **5 points**
tube standard 3 points

Binaca S. A., Bâle

Sauvegarde du patrimoine national

« HEIMATSCHUTZ »

Vente de médailles en chocolat

Prix Fr. 1.-

VENDREDI 24 SEPTEMBRE 1954
SAMEDI 25 SEPTEMBRE 1954

Réservez bon accueil aux vendeurs et vendeuses

D'avance merci !

L'INSTITUT NEUCHATELOIS

avec l'appui du département de l'instruction publique, organise

cinq conférences publiques et gratuites

sur

La situation du français en Suisse romande

Mercredi 22 septembre 1954, à 20 h. 15 :
LE VALAIS, par M. Maurice Zermatten, écrivain, Sion

Mercredi 29 septembre 1954, à 20 h. 15 :
LE JURA BERNOIS, par M. Charles Beuchat, professeur, Porrentruy

Mercredi 6 octobre 1954, à 20 h. 15 :
LE PAYS DE VAUD, par M. Henri Perrochon, homme de lettres, Payerne et Lausanne

Mercredi 13 octobre 1954, à 20 h. 15 :
GENÈVE, par M. H. de Ziégler, recteur de l'Université, Genève

Mercredi 20 octobre 1954, à 20 h. 15 :
FRIBOURG, par M. Jean Humbert, professeur, Fribourg

Au Grand Auditoire du Collège des Terreaux-sud

PEINTURE SUR PORCELAINE

Reprise des cours le 21 septembre

COURS DU JOUR ET DU SOIR
A QUATRE ÉLÈVES AU MAXIMUM

Fr. 12.— par mois

Mme A.-M. Choffat-Colomb
Rue Bachelin 41 - Tél. 5 56 52

Et maintenant un nettoyage du visage s'impose chez **MADELEINE** Soins de beauté sous l'hôtel Touring, tél. 5 66 64

Pressoir pour le cidre ouvert

Se recommande :
Alfred Keller, Boudry
Tél. 6 43 62

VOITURES LOCATION

Tél. 8 17 14

MARIAGE

Dame, dans la soixantaine, désire faire la connaissance d'un monsieur en vue de mariage. — Adresser offres écrites à A. F. 404, case postale No 6677.

Escargots d'Areuse

SALON DE DÉGUSTATION
ouvert tous les jours jusqu'à 22 heures
Tél. 6 44 44

AVIS

Le salon de coiffure

J. P. Dubois

rue du Seyon
Neuchâtel

est fermé jusqu'au jeudi 23 septembre

AUJOURD'HUI ELLE IRAIT CHEZ **mode** TEINTURIER

NEUCHATEL : Sous l'hôtel du Lac
Service à domicile, tél. 5 31 83

Aide et conseils

aux mères et futures mères

CONFECTION DE
layettes et vêtements d'enfants

tous les MERCREDIS
de 15 h. à 18 h. 30 et de 20 h. à 22 h.

Restaurant neuchâtelois, faubourg du Lac 17

LOEW-COUTURE

présente les derniers modèles de la haute couture française

Côte 77 Tél. 5 62 71

CORTÈGE D'ENFANTS

Dans le cadre des festivités de la Fête des vendanges le comité des Joies annexes organise

le samedi 2 octobre

un grand cortège d'enfants costumés

Le cortège, conduit par une société d'accordéonistes, circulera en ville. - Rassemblement des enfants :

PLACE DES HALLES, à 15 h. 30

Plus de 50 prix de valeur récompenseront les meilleurs travestis

Age maximum : 14 ans

Les travestis sales ou indécents seront refusés

Inscriptions sans frais jusqu'au 28 septembre 1954

au magasin

Papeterie Reymond, rue Saint-Honoré

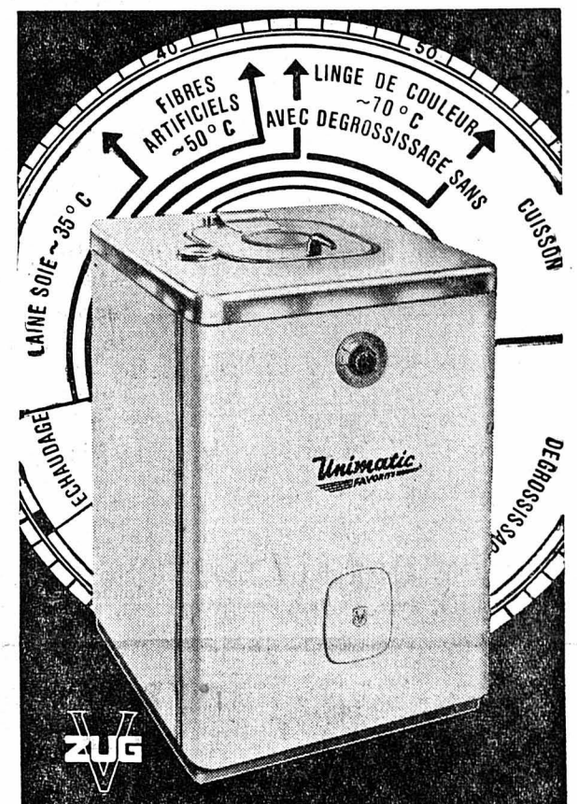

Toujours en tête du progrès, la Zinguerie de Zoug SA crée

UNIMATIC-Favorite

la machine à laver et à essorer 100 % automatique, avec chauffage et boiler incorporé

- Contenance du tambour 6 kg de linge sec
- Elle est d'une forme plaisante et d'une construction ingénieuse
- Les possibilités multiples de lavage dépendent d'un seul commutateur
- La commande automatique permet à volonté et à n'importe quel moment de choisir le programme de lessive; le linge devient beau blanc
- Les produits de lessive sont distribués automatiquement
- Plus de fatigue, le linge étant introduit et retiré par le haut de la machine
- Rinçage complet dans un bain d'eau qui coule continuellement
- Le couvercle de fermeture, l'entonnoir pour les produits de lessive et le tambour sont en acier inoxydable
- D'une surface d'encombrement réduite, la mise en place de la machine ne présente aucune difficulté
- Demandez prospectus et renseignements aux revendeurs attitrés ou alors directement au fabricant

ZINGUERIE DE ZOUG S.A.
ZOUG TEL. (042) 4 03 41

Comptoir suisse Lausanne
Halle IV - Stand 450

Graphologie - Chirologie
CONSEILLE BIEN MARIAGE
Madame H. JACOT
Charmettes 13
NEUCHATEL
Reçoit sur rendez-vous même le dimanche
Tél. 8 26 21

SOCIÉTÉ DANTE ALIGHIERI

Reprise des cours d'italien

(débutants et perfectionnement)

Un soir par semaine, de 20 heures à 21 h. 30.
Durée des cours : 1er octobre - 1er avril

Prix du cours : Fr. 30.—

Se renseigner et s'inscrire auprès du secrétariat de la société, Mail 4, tél. 5 34 57, entre 9 h. et 12 h., 14 h. et 17 h., jusqu'au 22 septembre

RICCIONE (Adria) HÔTEL « VIENNA & TOURING »

Première catégorie A choisie par la meilleure clientèle - Confort très moderne - Directement au bord de la mer - Cabines sur la plage appartenant à l'hôtel - Tennis - Garage - Parc.

Je viens d'échanger mes bons **SUNOL** ! *ET VOUS ?*

LA VIE NATIONALE

SESSION OUVERTE À BERNE

Au Conseil national la séance a duré dix minutes

Notre correspondant de Berne nous écrit :

Il est de tradition que la séance d'ouverture soit brève. Réunis le lundi à, 18 h. 15, les députés venus des quatre coins du pays, interrompent leurs travaux après une heure ou cinq quarts d'heure de délibération. Parfois, ils ne « tiennent » qu'une demi-heure. Mais, hier, ils ont battu tous les records de célérité.

En moins de rien, ils ont validé l'élection de M. Ernest Rodel, socialiste thurgovien, qui succède à M. Schümperli, élu aux fonctions incompatibles de conseiller d'Etat. Comme le nouveau venu a déposé la promesse écrite, nous sommes même privés de la cérémonie du serment.

Puis, en six minutes, M. Holenstein, catholique saint-gallois, expose à ses collègues les bonnes raisons d'approuver la convention internationale pour faciliter l'importation des échantillons commerciaux et du matériel publicitaire.

Personne ne songe à faire la moindre objection et à 18 h. 25, le bon président Perret peut constater que l'ordre du jour est épuisé.

Ces messieurs peuvent prendre des forces, d'abord pour les séances des groupes, ensuite pour la visite mardi, de l'exposition d'agriculture à Lucerne. Cette escapade sera précédée d'une brève séance dont le débat est fixé à 7 h. 30.

Une interpellation Rosset à propos de l'horlogerie

M. Rosset, député neuchâtelois, a déposé sur le bureau du Conseil national l'interpellation suivante :

La décision des Etats-Unis de l'Amérique du Nord de porter à 54%, « ad valorem », les droits de douane sur les montres a frappé douloureusement la population des régions horlogères.

Le Conseil fédéral peut-il dire comment il envisage la situation après cette décision et indiquer les mesures qu'il entend prendre pour parer à ses répercussions.

M. Graedel a déposé une interpellation analogue, dont je n'ai, malheureusement pu me procurer le texte.

G. P.

Au Conseil des Etats

BERNE, 20. — Le président du Conseil des Etats, M. Barrelet (rad., Neuchâtel), félicite M. Escher, conseiller fédéral, qui, longtemps malade, est de nouveau en mesure de suivre les débats parlementaires.

M. Haefelin (rad., Soleure) rapporte sur la continuation de l'aide temporaire accordée à des entreprises privées de chemins de fer et de navigation en vue de maintenir leur exploitation. Cette aide sera accordée durant les années 1954 et suivantes, dans les limites du crédit de 3 millions de francs voté en 1951 et dont un tiers seulement a été utilisé jusqu'ici.

L'arrêté y relatif est voté par 37 voix sans opposition et la séance est levée.

Cinq Suisses vont passer un mois en Chine

GENÈVE, 20. — Sous le titre « Une délégation suisse se rend en Chine », la « Voix ouvrière » annonce que cinq personnes sont parties pour Moscou-Pékin par la voie des airs. Elles ont pris un avion de la Swissair à Kloten à destination de Prague d'où un autre appareil les conduira à Moscou et à Pékin. La délégation est invitée par l'institut pour les relations culturelles avec l'étranger, à Pékin, et envoyée par l'association «Peuple et culture ». Elle fera un voyage d'études de quatre semaines en Chine. Les cinq voyageurs sont le conseiller national Dellberg, de Sierre, le peintre Max Kaempf, de Bâle, le conseiller national André Muret, de Lausanne, le chansonnier Alfred Rasser, de Zurich, et le professeur Pietro Salati, de Lugano.

Intoxication par des champignons à Fribourg

M. René Meury, pharmacien-droguiste à Fribourg, ainsi que sa famille, composée de sa femme, de ses deux enfants et de sa belle-mère, ont dû être conduits à l'hôpital cantonal pour intoxication alimentaire provoquée par l'ingestion de champignons habituellement comestibles, mais qui, n'étant plus assez frais, étaient devenus toxiques.

Les malades sont actuellement hors de danger.

Une alpiniste blessée est restée deux jours sans secours au-dessus de Charmey

BULLE, 20. — Un chasseur de Broc (Gruyère), chassant dans la région du Motélon, au-dessus de Charmey a trouvé, sur un pierrier, au pâturage des Plans, une jeune Danoise, Mlle Eva Meltorn, âgée de 30 ans, qui, ayant fait une chute, s'était trouvée dans l'impossibilité de se relever et gisait depuis deux jours à cet endroit. Mlle Meltorn, qui était fort affaiblie, a été transportée à l'hôpital de Riaz. Elle souffre de fractures à un poignet et à une jambe, de profondes blessures aux reins et de contusions sur tout le corps.

LES SPORTS

AUJOURD'HUI À PARIS

Départ du Tour cycliste d'Europe

C'est aujourd'hui que sera donné, à Paris, à l'aérodrome du Bourget, le départ du premier Tour cycliste d'Europe.

Organisée par l'hebdomadaire français « Route et Piste », cette compétition ne semble pas susciter un intérêt débordant. Il s'agit de la réalisation d'une idée qui prit naissance il y a quelques années déjà. Cette idée a été élaguée, et sa réalisation est plus modeste que les premiers projets qui voulaient en faire une épreuve gigantesque.

En fait, le premier Tour d'Europe, sur lequel bien des points de détail demeurent inconnus, aura une distance approximative de 2800 kilomètres, répartis en treize étapes. Traversant sept pays, il justifie néanmoins son nom de Tour d'Europe.

Sauf modifications de dernière heure, onze équipes de sept coureurs participeront à cette épreuve.

Les « premiers plans » du cyclisme international ne figurent pas dans la liste des engagés. On peut toutefois citer les noms de Robic, de Close, de Lazaridès et de Huber.

Malgré son nom, ce tour n'aura guère plus de retentissement qu'un Tour du Maroc, du Luxembourg ou de Romandie.

Les étapes prévues

Paris-Gand, 287 km. ; Gand-Namur, 250 km. ; Namur-Luxembourg, 152 km. ; Luxembourg-Sarrebruck, 92 km. (contre la montre par équipes) ; Sarrebruck - Stuttgart, 221 km. ; Stuttgart-Augsbourg, 165 km. ; Augsbourg-Innsbruck, 206 km. ; Innsbruck-Mantoue, 299 km. ; Mantoue-Bologne, 140 km. ; Bologne-Côme, 264 km. (contre la montre, individuels) ; Côme - Lugano, 81 km. ; Lugano-Montreux, 278 km. ; Montreux-Strasbourg.

Les participants

France : « Bretagne » : Robic, Mel, Picard, Marrec, Allix, Bernard, Nedellec.

« Arliguie » : Apo et Lucien Lazaridès, Groussard, Bois, Bourgat, Clerambosq, Bautru, Reisser, Chaumarat.

« La Perle » : Darrigade, Diot, Siguenza, Meunier, Bultel, Michel, Jarrige, Bianchi.

« Urgao » : Cottalorda, Cavallero, Perrugini, Gregorini, Rol, Riolfo, Payan.

« Route de France » : Dessoie, Costa, Dos Santos, Declercq (Belge), Thomas, Fallot, Labigault.

Belgique : « Libertas » : Adriaenssens, Baelle, Heyvaert, Marcel Ryckaert, Blocks, J. Vlyegen, Van Varenberg.

« Peugeot » : Close, Cerami (Italo-Belge), Couvreur, Van Dormael, Van Kerkhoven, Sorgeloos, Jochums.

Suisse : Huber, Metzger, Russenberger, Schellenberg, Winterberg, Grêt, Jaquet.

Angleterre : « Hercules » : Robinson, Bedwell, Parker, Krebs, Joy, Buttle.

Allemagne : Schild, Reitz, Pankoke, Theyssen, Kramer, Zoll, De Vries (Hollande).

Italie : Volpi, Pezzi, Gianneschi, Pasotti, Assirelli, Baldarelli, Mazzocco, Buratti, Frosini.

Les treize étapes de la course

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

La 6me conférence de Colombo a commencé ses travaux

COLOMBO, 20 (A.F.P.) — La 6me conférence du « plan de Colombo » pour le relèvement économique de l'Asie du sud et du sud-est s'est réunie en présence de cinquante fonctionnaires représentant les quatorze pays participants : Australie, Birmanie, Cambodge, Canada, Inde, Ceylan, Indonésie, Laos, Népal, Nouvelle Zélande, Pakistan, Royaume-Uni, Etats-Unis, Viet-nam.

La conférence, qui durera près de trois semaines, s'attend cette année à une demande d'admission du Japon.

Le « plan de Colombo » lancé sur une initiative britannique en 1950, comporte, comme on sait, un programme de coopération technique et d'investissements de capitaux d'un montant de 5 milliards de dollars pour atteindre son objectif en 1957.

Le ministre vietnamien de la santé en fuite

SAIGON, 20 (A.F.P.) — On confirme de source bien informée que le docteur Pham Hum-Chong, ministre de la santé, est en fuite depuis samedi. C'est à la suite des accusations de détournement de fonds administratifs, portées contre lui par le journal clandestin d'inspiration hoa hao, le « Cach Mang » (révolution) que le ministre de la santé a décidé de quitter Saïgon. Le président du conseil, M. Ngo Dinh-Diem, a demandé l'ouverture d'une enquête administrative contre M. Pham Hum-Chong.

Selon certains milieux vietnamiens généralement bien informés, le ministre de la santé aurait gagné la zone rebelle tenue par le colonel caodaïste Trinh Minh-Thed, qui a pris une position neutraliste, anticommuniste et antifrançaise.

D'après les mêmes milieux, le docteur Chong aurait été arrêté sur l'ordre de Trinh Minh-Thed dès son arrivée dans la zone sous le contrôle de ce dernier, qui est située entre la province de Tay Ninh, « saint-siège » caodaïste, et la frontière cambodgienne et où sont concentrés trois cents partisans de Trinh Minh-Thed.

Plus de censure française

SAIGON, 20 (A.F.P.) — La censure française a cessé de fonctionner ainsi que l'avait annoncé le général Paul Ely, commissaire général de France en Indochine.

En revanche, la censure vietnamienne continue à être appliquée sur la presse locale, qui y est soumise plus sévèrement que jamais.

Les actes de sabotage se multiplient en Pologne

BERLIN, 20 (D.P.A.) — Des cheminots de la zone soviétique allemande qui ont l'occasion de circuler jusqu'en Pologne, ont révélé un accroissement de l'activité antisoviétique des partisans polonais. Le bureau d'information de Berlin-Ouest annonce que — les actes de sabotage étant si fréquents ces derniers temps — les autorités soviétiques se sont vues obligées de faire passer la marchandise en Pologne par la voie maritime, via Stettin. Une locomotive de sûreté polonaise est placée maintenant devant chaque train soviétique en Pologne, parcourant le trajet quelques minutes seulement avant le convoi. Les trains soviétiques de soldats en congés sont assurés également de cette manière.

Un chef du ministère de la sécurité de l'Allemagne orientale aurait fui à Berlin-ouest

BERLIN, 20 (D.P.A.) — Selon une information d'un journal du soir hambourgeois, le chef de division du ministère de la sécurité de l'Etat de l'Allemagne orientale, M. Bechtler, se serait enfui à Berlin-Ouest à la fin de la semaine passée. Selon une source digne de foi, souligne ce journal, Bechtler ne se serait pas annoncé auprès des autorités compétentes de Berlin-Ouest « parce qu'il craignait une arrestation ».

Le journal hambourgeois relève encore que Bechtler est un ancien communiste affecté depuis longtemps aux services de défense de l'Allemagne orientale, dirigés par Ernst Wollweber. Le quotidien qualifie le « fuyard » de « John oriental ».

AU CHILI, un décret gouvernemental a proclamé l'état de siège dans la plupart des provinces, afin de répondre aux menaces d'« activités séditieuses », de grève générale et d'entrave à l'« activité démocratique ».

AU LAOS, la commission internationale pour le contrôle de l'armistice a décidé de prendre en considération une plainte du gouvernement, qui concerne le recrutement forcé de 400 jeunes laotiens par le Viet-minh.

LES ÉTATS-UNIS, l'Allemagne occidentale et les Pays-Bas ont déjà accepté de participer à la conférence à neuf qui se tiendra à Londres.

EN CHINE, le premier Congrès national a adopté la nouvelle constitution.

PANORAMIQUE CONCAVE
20[15]
Les deux épisodes de
ROGER LA HONTE
Quel triomphe !!!

M. Mendès-France devant le Conseil de l'Europe

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Liaison éventuelle avec le Conseil de l'Europe

D'autre part, a encore indiqué M. Mendès-France, des liens pourraient être établis entre le groupe de Bruxelles, éventuellement étendu à d'autres pays, et le Conseil de l'Europe, ainsi que la Communauté charbon-acier. Ce groupe de Bruxelles ainsi articulé pourrait faciliter une solution rapide, après des négociations franco-allemandes du problème sarrois. Tout le contentieux franco - allemand doit être liquidé.

Mesures économiques

Le président du Conseil français a évoqué ensuite les mesures d'ordre économique pouvant faciliter une coopération européenne. Le gouvernement français va édicter très prochainement des mesures allant dans le sens de la libération des échanges. Cependant la France est entravée et défavorisée sur les marchés européens par l'avance même de sa législation sociale. Le comité social du Conseil de l'Europe devrait proposer à la ratification de tous les pays une charte sociale unifiant les législations.

L'Europe occidentale ne doit plus être une zone de faiblesse

Le moment est d'autre part venu, estime M. Mendès-France, de développer les pouvoirs du Conseil de l'Europe. La France défendra les positions dans ce sens au comité des ministres. L'Europe occidentale ne doit plus être une zone de faiblesse dans le monde, mais un bloc prospère et agissant, capable de tenir son rôle. C'est seulement à ce moment-là qu'on pourra envisager la coexistence pacifique.

De vifs applaudissements éclatèrent tandis que M. Mendès-France regagnait son banc.

Un incident

STRASBOURG, 20 (A.F.P.) — A la reprise de la séance de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe, après une brève intervention de M. Peter Smither (conservateur, Grande-Bretagne), qui a estimé que la position de la France à l'égard de la C.E.D. n'était pas déraisonnable, la parole a été donnée à M. P.-H. Teitgen (France, M.R.P.). Celui-ci, dès ses premiers mots, a souligné la « responsabilité prise », selon lui, par le gouvernement français dans le rejet de la C.E.D. par le parlement, déclarant, tourné vers M. Mendès-France : « Combien de voix la C.E.D. aurait-elle recueillies à Bruxelles ou à Bonn si les gouvernements belge et allemand avaient fait comme vous ? »

M. Mendès-France, suivi de M. de Moustier, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, et de ses collaborateurs ont, à ces mots, quitté la salle des séances où ils devaient d'ailleurs revenir prendre place après l'intervention de M. Teitgen.

« La participation anglaise est absolument vitale »

STRASBOURG, 20 (A.F.P.) — Lundi soir, au cours d'une conférence de presse, M. Mendès-France a notamment déclaré que « la participation de la Grande-Bretagne à l'effort d'unification de l'Europe occidentale est absolument vitale ». Pour l'opinion française, beaucoup de choses qui paraissent difficiles ou impossibles deviendraient faciles si elles étaient accompagnées de la participation de ce pays.

A un journaliste américain qui demandait si la France mettrait son veto à l'admission de l'Allemagne occidentale à l'O.T.A.N., il a répondu en anglais : « Je n'ai jamais dit cela. »

Invité à préciser si la limitation et le contrôle des armements qu'il propose s'appliquerait à tous les signataires du traité de Bruxelles, il a répondu :

— Oui, sur le continent.

Il a rappelé que la Grande-Bretagne avait un corps expéditionnaire sur le continent. Enfin, comme on lui demandait s'il envisageait une nouvelle négociation avec l'U.R.S.S. dans l'esprit de la conférence de Genève pour tenter de résoudre la question allemande avant de réarmer la République fédérale, il a déclaré : « La réponse figure dans la note du gouvernement français au gouvernement soviétique en réponse aux deux notes que le gouvernement soviétique lui avait récemment adressées. »

Entretien Spaak-Mendès-France

STRASBOURG, 20 (A.F.P.) — M. Spaak, ministre des affaires étrangères de Belgique, s'est entretenu dimanche soir avec M. Mendès-France à la préfecture du Bas-Rhin, pendant environ une heure et quart. Il s'est refusé à toute déclaration.

Les réactions dans le monde

Aucun enthousiasme à Washington

WASHINGTON, 20 (Reuter). — Les conditions mises par la France au réarmement de l'Allemagne, telles que les a exposées M. Mendès-France, n'ont suscité aucun enthousiasme dans les milieux gouvernementaux américains. Il a été impossible d'obtenir lundi soir un commentaire du département d'Etat. On déclarait — à titre privé — que M. Mendès-France — que ce soit dans son discours de Strasbourg ou dans son mémorandum au département d'Etat américain — n'a pas répondu à la question que les Etats-Unis jugent fondamentale et qui est de savoir si la France admettrait l'admission de l'Allemagne occidentale à l'O.T.A.N. en pleine égalité de droits avec les signataires du traité de l'Atlantique-nord.

Bonn ne veut pas encore se prononcer

BONN, 20 (A.F.P.) — Les déclarations de M. Mendès-France devant le Conseil de l'Europe ont été accueillies avec intérêt dans les milieux gouvernementaux de Bonn. On se refuse cependant à porter un avis sur les propositions du président du Conseil français avant que les experts du ministère fédéral de l'intérieur et de l'office fédéral de sécurité aient terminé l'étude approfondie du mémorandum remis samedi au chancelier Adenauer par M. André François-Poncet, haut-commissaire français.

On se félicite, dans les mêmes milieux, des assurances données par M. Mendès-France que les « idées du traité de Paris » seront retenues lors des négociations à venir. On relève également avec faveur sa volonté de rechercher une formule qui ne comporte aucune discrimination à l'égard de l'Allemagne, et d'autre part, de « liquider le contentieux franco - allemand ».

Mais, ajoute-t-on, il est encore trop tôt pour savoir si les suggestions du chef du gouvernement français sont réalisables et pleinement acceptables par ses partenaires.

Bruxelles pense que les Français devront encore « mettre de l'eau dans leur vin »

BRUXELLES, 20 (Reuter). — On déclarait lundi soir, dans les milieux gouvernementaux belges, que les nouvelles propositions françaises ménageaient un vaste champ d'accord pour la solution que pose le problème du réarmement allemand. Le discours de M. Mendès-France, ajoutait-on, montre que les plans français et anglais ne présentent pas, dans leurs grandes lignes, de trop grandes différences. L'accord dépendra, en grande mesure, de l'aspect technique du contrôle que réclame la France. A cet égard, on ne sera pas au clair avant la conférence de Londres. Il ne devrait pas être impossible de réaliser alors une entente si les Français acceptent de « mettre de l'eau dans leur vin ».

Accueil assez favorable à Londres

LONDRES, 20 (Reuter). — Le cabinet britannique siégera mardi pour étudier la proposition de M. Mendès-France de créer, préalablement au réarmement de l'Allemagne, une organisation européenne de contrôle des armements. On voit, dans les milieux officiels, une utile base de discussions dans cette proposition et l'on s'en félicite, comme on se félicite aussi de l'assurance donnée par le président du Conseil français qu'il est prêt à participer à la préparation d'un nouveau plan dans les plus brefs délais et qu'il s'efforcerait de rallier cette année encore l'adhésion du parlement à ce plan.

La lumière peut jaillir à Londres

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Il y a donc cette fois-ci mieux qu'une ébauche, et de la confrontation qui aura lieu à Londres lors de la conférence des neuf dès le 28 septembre entre le plan Eden et les propositions Mendès-France, la lumière peut jaillir. C'est l'opinion des observateurs diplomatiques à Paris, mais ils ajoutent que chacun devra faire, s'il veut réellement aboutir, un maximum d'effort. L'Angleterre devra s'engager quelque peu sur le continent et les Etats-Unis freiner l'enthousiasme forcé manifesté par M. Foster Dulles envers l'Allemagne de Bonn.

Si un tel plan, acceptable pour M. Mendès-France, résultait d'accommodements mutuels à l'issue de la conférence de Londres, le président du conseil serait obligé de le soumettre pour ratification au parlement. Il devrait donc rappeler l'Assemblée nationale et cette fois-ci, il faudrait que M. Pierre Mendès-France défende son enfant mieux qu'il n'a fait pour la C.E.D.

En attendant la rencontre anglaise, le président du conseil va se reposer quelques jours, puis il reprendra la route dimanche prochain en direction d'Annecy où, à l'occasion de la foire-exposition, il prononcera un grand discours dans lequel sera définie sa politique économique et sociale. Et la question est déjà posée : l'homme du dirigisme qu'il a toujours été, consentira-t-il à « libéraliser » ses conceptions qui sont à la base des heurts violents qui se sont produits récemment entre le président dirigiste Mendès-France et son ministre libéral Edgar Faure ?

INTERIM.

La stabilité politique suédoise confirmée par le scrutin municipal

Les déplacements de voix ne dépassent guère 1 % pour les grands partis, par rapport à 1952

STOCKHOLM, 20 (A.F.P.) — Les élections municipales qui se sont déroulées dimanche en Suède ont donné les résultats suivants :

Conservateurs, 561,710 voix (15,2 %) ; agrariens, 386,488 voix (10,4 %) ; libéraux, 799,230 voix (21,6 %) ; sociaux-démocrates, 1,769,543 voix (47,8 %) ; communistes, 182,596 voix (4,9 %).

Le nombre des votants a été de 3,701,541.

Aux élections législatives de 1952, le pourcentage général avait été de 10,7 % pour les agrariens, 14,4 % pour les conservateurs, 24,4 % pour les libéraux, 46,1 % pour les socialistes et 4,3 % pour les communistes.

A Stockholm, les conservateurs auront 19 sièges, les libéraux en auront 31, les sociaux-démocrates 42 et les communistes 8. Les modérés (libéraux et conservateurs) ont perdu la majorité absolue.

Pas de changement

Le scrutin municipal confirme la stabilité politique du pays. Avec une participation électorale de 76,3 % pour l'ensemble du pays, les déplacements de voix des cinq grands partis ne dépassent guère un pour cent par rapport aux élections législatives d'il y a deux ans.

Le parti social-démocrate a perdu un peu de terrain par rapport aux élections municipales de 1950 (47,8 % contre 48,6 %). Mais il en regagne par rapport aux élections législatives de 1952 (46,1 %).

Le parti agrarien, qui partage, avec les sociaux-démocrates, les responsabilités gouvernementales, et qui fut le plus vivement attaqué par l'opposition conservatrice et libérale, a bien résisté. Il recueille 10,7 % des voix, contre 12,3 % en 1950.

Du côté de l'opposition, le parti libéral n'a pas recueilli les voix obtenues aux élections de 1950 (21,7 % contre 21,6 % dimanche) et ne retrouve pas les suffrages qu'il avait obtenus aux dernières élections législatives (24,4 %).

Seul, le parti conservateur de M. Jarl Hjalmarsson peut se flatter de progresser à chaque consultation électorale (15,2 % dimanche, contre 14,4% en 1952 et 12,3 % en 1950).

Quant au parti communiste, ses effectifs restent ce qu'ils étaient en 1950 : 4,9 %, mais il a freiné la chute verticale qui, depuis 1948, tendait à l'éliminer de la scène politique et marque, par rapport aux élections législatives de 1952 (4,3 %) un léger rétablissement.

Ces variations, pour modestes qu'elles soient, ont une incidence sur les conseils généraux (élus en même temps que les conseils municipaux) qui, chaque année, contribuent à élire les sénateurs, à raison d'un huitième des effectifs du sénat. Sur les 1625 conseillers généraux élus dimanche, les socialistes en ont 822, soit plus que la majorité absolue. Les conservateurs obtiennent, quant à eux, 225 sièges, les agrariens 193, les libéraux 341, les communistes 44.

Parlement italien

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

MM. Martino et Ermini ont prêté serment

DOGLIANO, 20 (Reuter). — MM. Martino et Ermini, nouveaux ministres des affaires étrangères et de l'éducation nationale, ont prêté serment lundi à la résidence d'été du président de la République, dans le Piémont. Ils seront à Rome mardi pour assister à la séance du conseil des ministres, qui sera consacrée à la question de Trieste, et à la préparation de la conférence des neuf.

La présence de M. Murphy à Rome n'est pas étrangère à la composition de ce programme. Le sous-secrétaire d'Etat américain rentre en effet de Yougoslavie et il s'est entretenu lundi matin de son voyage dans ce pays avec M. Zoppi, secrétaire général du ministère des affaires étrangères.

Une grande affaire criminelle à Mayence

MAYENCE, 21 (D.P.A.) — Le procès d'une des plus grandes affaires d'empoisonnement que l'Allemagne ait connues s'est ouvert lundi à Mayence.

L'accusée est une femme de 31 ans, Christa Lehmann. Elle doit répondre de la mort de son mari, emporté après d'atroces souffrances, de son beau-père et d'une amie. De plus, elle est indirectement à l'origine d'une véritable vague de suicides qui déferla sur la République fédérale lorsque l'on sut qu'elle s'était servie d'un insecticide extrêmement toxique, le « 605 », dont la vente était alors libre.

Pendant deux heures et demie, la jeune criminelle a relaté ses forfaits sans la moindre émotion apparente, mais en essayant de les présenter sous un jour moins défavorable, ce qu'elle n'avait pas fait à l'instruction. Elle a affirmé qu'elle avait simplement voulu rendre malades son mari et son amie et n'avait eu de desseins homicides qu'envers son beau-père, qui lui reprochait son inconduite et la menaçait de la dénoncer à la police. A l'en croire, elle a agi sous l'empire d'une nécessité intérieure contre laquelle elle s'est trouvée impuissante.

D'après les psychiatres, sa responsabilité est entière.

EN IRAN, l'accord sur les pétroles iraniens a été signé entre la Perse et le consortium international.

EN FRANCE, les techniciens de la radio-télévision poursuivent la grève.

AU KENYA, les Mau-Mau ont attaqué une prison et libéré les détenus, dont une partie a été reprise par la police.

AVIS TARDIFS

Chapelle des Terreaux
20 h. 15
LE CŒUR PUR
par F. de Rougemont et J. Baillis

tout bon jour s'achève au Corsaire

A NEUCHATEL ET DANS LA RÉGION

La délégation du Conseil d'Etat à l'Exposition d'agriculture

Le Conseil d'Etat neuchâtelois sera représenté aujourd'hui à la journée officielle de l'Exposition d'agriculture de Lucerne par M. Edm. Guinand et André Sandoz. MM. J.-L. Barrelet et Gaston Clottu seront également présents, le premier comme président du Conseil des Etats, le second comme membre des Chambres fédérales.

LA VILLE

AU JOUR LE JOUR

Un brin d'histoire à propos d'incendie

A propos de la récente inspection du district de Neuchâtel des commissions du feu et des corps de sapeurs-pompiers, à Cornaux, il est intéressant de montrer ce qu'il se passait, il y a plus de cent ans, lorsqu'un incendie éclatait dans un village.

La nuit du 15 au 16 mai 1825, un violent incendie ravageait le village de Fenis, les ressortissants du Landeron, de Cressier, de Cornaux et d'Enges étaient accourus avec empressement pour porter secours aux sinistrés.

Le 28 mai 1825, la communauté de Cornaux était assemblée sous la présidence de M. le justicier Jean-Pierre Clottu pour entendre la lecture de la lettre suivante :

Monsieur le major de Perrot
directeur de la police
de Neuchâtel

Le malheureux incendie qui vient de consumer une partie du village de Fenis a été de nouveau une occasion pour les habitants de ce Bailliage et particulièrement pour les incendiés, d'apprécier avec la plus vive reconnaissance les prompts et efficaces secours de leurs voisins, des communes du Landeron, Cressier, Cornaux et Enges et ils ont été bien vivement touchés de cette preuve d'amitié et d'intérêt de la part de leurs voisins.

Veuillez permettre, Monsieur, que je m'adresse à vous, pour vous prier de faire témoigner à ces communes, toute la reconnaissance que nous leur portons. Dieu veuille les combler de ses dons et les préserver de tout malheur. Les habitants du Bailliage de Cerlier, s'empresseront toujours et dans toutes les occasions de leur prouver leur sincère attachement.

Agréez, Monsieur, nos remerciements pour les secours de toutes espèces qui parviennent à nos pauvres incendiés de nos côtés.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le directeur, avec une considération très distinguée, votre très humble et obéissant serviteur.

(Signé) *Sigmund Fischer,*
Grand Baillif de Cerlier.

Château de Cerlier, le 22 mai 1825.

Pour copie conforme
(Signé) *Le major de Perrot.*

Un compositeur neuchâtelois à l'honneur

L'Association des musiciens suisses a organisé vendredi passé dans le grand studio de Radio-Lausanne une séance de lecture d'orchestre. L'Orchestre de chambre de Lausanne, sous la direction de M. Victor Desarzens, a interprété quatre œuvres de compositeurs suisses, dont une « Sérénade pour orchestre de chambre » de M. Samuel Ducommun, de Neuchâtel. La composition de M. Ducommun a reçu une chaleureuse ovation du public formé d'invités, de critiques et de musiciens.

Des poiriers en fleurs

Des lecteurs nous signalent que trois poiriers fleurissent ces jours dans un jardin du chemin de la Recorbe. Curieux phénomène bien digne du curieux été dont nous avons été gratifiés.

L'état d'un blessé

Les radiographies de M. Jean-Louis Hofer, victime dimanche soir d'un grave accident de vélo, ont permis aux médecins de l'hôpital des Cadolles de déceler une fracture du crâne. L'état du blessé est satisfaisant.

SERRIÈRES

Moto contre piéton

(c) Lundi, à 17 h. 40 environ, à la hauteur de l'immeuble Ehrard Borel 2, sur la route cantonale, Mme Perrenoud, habitant à proximité, a été renversée par un motocycliste roulant en direction d'Auvernier. Blessée aux jambes, Mme P. a été conduite dans un hôpital de la ville par l'ambulance.

VIGNOBLE

THIELLE

Un jeune motocycliste du village se tue à Bévilard

Hier matin, un motocycliste neuchâtelois, M. Jean-Pierre Varacca, 19 ans, dont les parents habitent Thielle, roulait à moto dans le village de Bévilard, quand il dérapa sur la chaussée rendue glissante par la pluie, et fit une chute violente.

Au même instant survenait en sens inverse un lourd camion. Le conducteur de celui-ci ne put éviter le motocycliste gisant à terre. La mort fut instantanée.

M. Jean-Pierre Varacca était dessinateur en bâtiment. Il travaillait à Breitenbach près de Laufon.

RÉGIONS DES LACS

GRANDSON

Rencontre de l'après-midi du Jeûne fédéral

(sp) La rencontre des paroissiens de Grandson, Yverdon et Montagny-Giez l'après-midi du dimanche du Jeûne au Signal du Duc est devenue une heureuse tradition due à l'initiative du pasteur Roland Suter, de Montagny.

Le Signal du Duc (il s'agit de Charles le Téméraire et de la fameuse bataille de Grandson) est une colline ombragée qui se trouve à peu près à égale distance des trois paroisses de Grandson, Yverdon et Montagny.

La rencontre de cette année, favorisée par un temps splendide, avait réuni un bon nombre de paroissiens. Pour resserrer les liens entre paroisses vaudoises et neuchâteloises, on avait fait appel au pasteur Jean Vivien, de Neuchâtel, qui entretint ses auditeurs du message du Jeûne. Introduite par le pasteur Jacques Viquerat, d'Yverdon, la réunion s'acheva par quelques mots, et la prière prononcée par le nouveau pasteur de Grandson, M. Jean-Claude Dépraz.

YVERDON

Au tribunal correctionnel

(c) Présidé par M. Olivier Cornaz, le tribunal correctionnel a siégé vendredi après-midi pour s'occuper de deux affaires de vol. La première concernait O. Sch., né en 1919 à Neuchâtel, domicilié à la Chaux-de-Fonds, représentant, prévenu d'un vol de 100 fr. au préjudice de R. C., d'Yverdon. Le casier judiciaire de Sch. porte huit inscriptions. En 1946, il fut libéré conditionnellement d'une peine d'internement. Etant donné son effort de redressement, le tribunal l'a condamné à 15 jours d'emprisonnement sous déduction de deux jours de détention préventive avec sursis pendant trois ans et aux frais.

H. F., âgé de 24 ans, chauffeur à Yverdon, avait dérobé en mai dernier une somme de 228 fr. dans la caisse enregistreuse de l'atelier où il était employé. Il a été condamné à deux mois d'emprisonnement sous déduction de cinq jours de détention préventive et aux frais.

CHANÉAZ

Une cycliste fait une chute mortelle

(c) Dimanche matin, Mme Schertenleib, âgée de 42 ans, roulait à bicyclette sur la route de Prahins. Pour une raison inconnue, elle manqua un virage brusque et fut projetée par-dessus une haie jusqu'au bas d'un talus, alors que son vélo restait planté en terre. Immédiatement transportée à l'hôpital d'Yverdon, la malheureuse est décédée hier dans la matinée des suites de ses blessures.

VAL-DE-RUZ

BOUDEVILLIERS

Accident de la circulation

(c) Samedi vers 16 heures, un camion avec remorque, d'une entreprise de Fleurier, chargé de longs bois descendait de Malvilliers.

Arrivé au bas du « Boulet » sur la route bétonnée, la roue de secours, placée entre les deux véhicules se détacha et passa sous la remorque. Celle-ci se renversa sur la chaussée avec son chargement de billons. Sur ces entrefaites montait une voiture vaudoise qui eut son avant endommagé par une pièce de bois.

Les quatre passagers qui s'étaient couchés au fond de l'auto l'ont échappé belle. Après constatations par la police montée promptement sur les lieux, la voiture put heureusement repartir par ses propres moyens.

Affaires scolaires

(c) Les vacances d'automne pour une période de trois semaines, coïncident avec le départ de l'institutrice de la classe inférieure, Mlle P. Tissot, qui quitte l'enseignement pour se marier. Ce départ sera unanimement regretté des élèves et de la population tout entière.

VAL-DE-TRAVERS

LES BAYARDS

Vacances d'automne

(c) Les travaux de la campagne abondent en ce moment. Des regains sont encore à faucher et à engranger, les céréales sont mûres et les pommes de terre vont s'arracher. De la main-d'œuvre est indispensable. Aussi la commission scolaire a-t-elle fixé les vacances d'automne du lundi 20 septembre au samedi 2 octobre. Souhaitons à nos écoliers et écolières et à nos agriculteurs une belle période ensoleillée.

Concours de bétail

(c) Grande animation au village et surtout au lieu dit La Combe. C'est le concours annuel du syndicat d'élevage bovin des Bayards et environs. Plus de 180 têtes d'un bétail de choix, génisses de plus de 20 mois, vaches nouvelles et vaches anciennes, taureaux furent présentées à l'appréciation des experts.

Le cheptel bovin s'améliore chaque année et dans ce concours annuel, nos agriculteurs trouvent la récompense de leurs efforts.

SAINT-SULPICE

La fée verte

(sp) Dimanche, la gendarmerie de Fleurier a dressé rapport contre un restaurateur du village qui vendait de l'absinthe dans son établissement.

A la frontière des Verrières

A QUOI EN EST « L'AFFAIRE » DES BOIS ?

Notre correspondant de Fleurier nous écrit :

Nous apprenons que l'enquête pénale ouverte à la suite de ce que l'on a appelé « l'affaire des bois » qui met en cause le conseiller communal des Verrières, chef du dicastère des forêts, est terminée mais qu'à la demande du mandataire de la commune, un complément d'information, actuellement en cours, a été requis pour élucider encore certains points.

Au stade présent de l'instruction, voici les renseignements que l'on peut donner de cette « affaire » qui a déjà suscité maints commentaires dans la région et qui, on s'en souvient peut-être, donna lieu à des débats publics au Conseil général.

A la suite d'informations qui ont été fournies, quatre conseillers communaux ont reproché au chef du dicastère des forêts d'avoir touché des commissions s'élevant à 8000 fr. en chiffre rond, sur la vente des bois de la commune.

Ces commissions étaient encaissées à l'insu du Conseil communal et versées par des entreprises industrielles de Suisse alémanique qui ont fait des déclarations précises à ce sujet.

Devant des faits jugés graves, le Conseil communal soumit le cas au contrôle des communes, lequel renvoya le dossier au ministère public. Ce fut alors l'ouverture de l'enquête pénale.

Après avoir pris connaissance des actes de procédure, la commune des Verrières, pour sauvegarder tous ses droits, s'est déclarée plaignante, au sens du code de procédure, car elle se considère comme lésée par les actes du conseiller communal mis en cause.

~~~

Prévenu d'acceptation d'avantages et éventuellement de corruption passive, le conseiller communal mis en cause conteste les délits qui lui sont reprochés.

Il prétend qu'il n'a jamais reçu de commissions sur la vente des bois. Il reconnaît, par contre, avoir touché des courtages pour du travail : organisation et surveillance des voiturages, expédition des bois.

Ayant cessé l'exploitation d'une boucherie-restaurant en 1942, il assure que dès cette époque il se fit courtier en bois pour ne pas rester inactif. Il continua cette activité lorsqu'il entra au Conseil communal, il y a dix ans.

Il se défend d'avoir fait perdre quoi que ce soit à la commune dont il gérait les forêts et les services industriels, alors que selon le pouvoir exécutif, les avantages qu'il tirait de son activité ont finalement privé les Verrières d'acheteurs de bois.

Lorsque l'enquête pénale sera définitivement close, le dossier ira au ministère public qui décidera de la suite qu'il convient de donner à l'affaire.

FLEURIER

Renversés par un cycliste

(c) Dimanche à 19 h. 35, M. et Mme Charles Morel, domiciliés à la rue du Pont, qui suivaient la route cantonale entre Chaux et Fleurier, ont été tamponnés dans le dos par un cycliste môtisan qui les dépassait. M. et Mme Morel ont été projetés à terre. Ils souffrent d'ecchymoses, heureusement peu graves.

JURA BERNOIS

LE NOIRMONT

Un curieux accident

Lundi matin, à 7 h. 30 environ, à l'entrée du Noirmont, côté de la Chaux-de-Fonds, une voiture portant plaque vaudoise est sortie de la route et est venue s'emboutir contre un arbre. Complètement pliée, la carrosserie présente maintenant la forme d'un demi-cercle. Par miracle, le conducteur, un jeune étudiant en pharmacie, s'en tire avec une fracture de la hanche et quelques blessures aux tempes.

Un médecin venu à son secours, en voulant faire tourner sa voiture sur la route, est entré en collision avec une auto roulant en sens inverse. Bilan de cet accrochage : quelques légers dégâts matériel.

C'est le troisième accident à cet endroit en quelques jours et le huitième de cette année.

VALLÉE DE LA BROYE

PAYERNE

La foire

(c) La foire du mois de septembre tombant sur la journée officielle du Comptoir et sur le jour de la vente du bétail de premier choix, a été promptement liquidée. Les quelque 20 têtes de gros bétail se sont vendues au prix de la foire précédente ; seule les bonnes vaches laitières sont toujours bien demandées et se payent de 1800 à 2200 francs. Plus de 800 porcs étaient à vendre ; une baisse sensible a été constatée. Les porcelets de 7 semaines se sont vendus de 120 à 140 fr. la paire, ceux de 10 semaines, 200 à 220 francs la paire et les gorets de 3 à 4 mois, 240 à 280 fr. la paire.

JURA VAUDOIS

SAINTE-CROIX

Grave accident de la circulation

(c) Dimanche soir, à 20 h. 45, un motocycliste, R. D., descendait la route de Sainte-Croix à Yverdon. Arrivé à la hauteur des usines Paillard, il renversa un piéton, E. M., qui s'était aventuré imprudemment sur la chaussée. Tous deux furent transportés à l'hôpital de Sainte-Croix car le motocycliste souffre d'une fracture du crâne et le piéton d'une forte commotion et de diverses blessures au visage.

LES MANŒUVRES DE DIVISION ONT COMMENCÉ

Depuis cette nuit, le parti vert et le parti jaune sont en guerre dans le Jura bernois

L'effectif des troupes engagées s'élève à environ 8000 hommes

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL)

Pour la troisième semaine de leur cours de répétition, les troupes de la 2me division actuellement sous les armes, dont le régiment neuchâtelois et le groupe d'artillerie 5, sont engagées dans des manœuvres. Celles-ci ont commencé la nuit dernière vers 3 h. 30, quand le commandant du parti vert, le colonel Marti, et celui du parti jaune, le colonel Coderey, ont reçu les premiers ordres du commandant des manœuvres, le colonel divisionnaire Tardent.

Pourquoi un parti vert et un parti jaune, alors que traditionnellement les couleurs des adversaires sont rouge et bleu ? C'est que les présentes manœuvres ne se situent pas dans le cadre de situations ressortissant de notre défense nationale. Comme l'a expliqué aux journalistes, hier soir à Bienne, le colonel Aymon de Pury, chef d'état-major de la 2me division, ces manœuvres visent essentiellement à mettre les commandants de troupes dans des situations qui mettent à l'épreuve leur esprit de décision et d'initiative.

Les forces en présence

Le parti jaune, de la couleur des troupes légères, comprend le régiment de cyclistes 4, le groupe d'obusiers 31 et la compagnie sanitaire légère 31.

Le parti vert, dont les hommes portent la bande blanche sur le casque, est composé des bataillons de fusiliers 18 et 19, du bataillon de carabiniers 2, d'un bataillon supplétif, le 444 (formé des compagnies de sapeurs II/2 et IV/2, et de la compagnie de subsistances II/2, de la compagnie antichars 2, du groupe d'obusiers 5 (moins la batterie III/5, qui a déjà fait son cours), de la compagnie de sapeurs I/2, très fortement dotée en mines, et d'une colonne de transport ad hoc, dont les camions prélevés chez les sapeurs et le groupe de subsistances, permettront de véhiculer l'effectif d'un bataillon, soit environ cinq cent cinquante hommes.

Il reste à mentionner certaines troupes qui ne seront pas engagées immédiatement : le bataillon de motocyclistes 31, la batterie de lance-mines 2, le groupe de D.C.A. 14. Ces unités entreront dans la « bataille » sur ordre de la direction supérieure des manœuvres. Ajoutons-y l'escadron motorisé d'exploration 32, le groupe de chasseurs de chars 21, l'état-major du régiment d'obusiers 2, le groupe de canons lourds 42 et le groupe d'obusiers 6.

Toutes ces troupes se sont placées la nuit dernière dans le dispositif initial dont nous allons dire quelques mots.

La situation de départ

La thème des manœuvres est le suivant : le gros des forces de Vert et de Jaune sont aux prises dans le Jura français. Les opérations se sont stabilisées en bordure de la trouée de Belfort, dans la région de la chaine du Lomont et à l'ouest.

Vert, venant du nord, a décidé de tourner par le Jura suisse l'aile est de Jaune ; il lance à cet effet un corps d'armée dans le Jura bernois. La 2me division est en tête ; elle marche par les Rangiers sur le plateau des Franches-Montagnes, son premier objectif de marche, tout en se couvrant sur sa gauche dans la cuvette de Delémont.

Pour Jaune, la situation est renversée. Venant du sud, Jaune a lancé un corps d'armée dans le Plateau suisse pour tourner l'aile est de Vert en direction de la trouée de Belfort. En tête du corps d'armée, la brigade légère 1 a la mission d'assurer au gros du corps d'armée, échelonné en arrière de deux étapes, les passages du Jura bernois vers la cuvette de Delémont et le plateau des Franches-Montagnes.

L'équipement défensif du secteur a été en partie détruit lors d'opérations précédentes ; cependant, quelques ouvrages fortifiés et minés subsistent encore, occupés par des éléments territoriaux de Jaune.

Telle est la situation générale. Nous dirions bien où se trouvent au départ les postes de commandement des deux partis, mais on s'imagine aisément que les services de renseignements de Jaune et de Vert seront à l'affût de la « Feuille d'avis de Neuchâtel » ce matin. Pour une fois, et sur ce point particulier, la presse sera la grande muette. Notons en passant que la presse a été écartelée. En effet, notre confrère Guy Burnand, de Lausanne, a décidé de jouer Jaune, et nous-même nous suivrons les opérations de Vert. Et le jeu a commencé la nuit passée, qui fut blanche pas seulement pour les soldats.

Le commandant de division décidera au cours des manœuvres si celles-ci se dérouleront « non stop » ou au contraire si des phases distinctes seront ménagées avec des repos. Cela dépendra de l'évolution de l'exercice et des conditions météorologiques. Jusqu'à jeudi, les Franches-Montagnes seront sur pied de guerre.

D. B.

Réunion romande des sociétés de la Croix-Bleue

En ce lundi du Jeûne fédéral et devant une très nombreuse assemblée, après une collation, s'est tenue la réunion romande des sociétés de la Croix-Bleue. Elle a été ouverte par un culte du pasteur Marcel Perrin, de Neuchâtel, le nouvel agent du Bureau antialcoolique. Beaucoup ont été heureux d'entendre son exposé « Comment relever les buveurs et les amener à Jésus-Christ », c'est là ce qu'ont demandé les participants dans une vivante réunion de prière, suivie d'un discours du président romand, M. Alexandre Vodoz, pasteur à la Tour-de-Peilz, qui salua les autorités et les représentants de la presse.

Puis, M. Roger Glardon, pasteur à Morges, parla des « Temps héroïques... d'aujourd'hui.

Au retour d'une campagne d'évangélisation à la Chaux-de-Fonds, il apportait un message vibrant, qu'il entrecoupa de témoignages, réclamés, d'assistants à la réunion, et d'exemples frappants de conversions de buveurs.

M. André Payot, de Genève, trésorier romand, donne connaissance des comptes de 1953-1954 qui se présentent comme suit : recettes 1719 fr. ; 3438 membres répartis dans les trois cantons romands et le Jura bernois ; dépenses 2070 fr. 55, dans lesquels figurent 343 fr. 80 pour la cotisation à la Fédération internationale et 200 francs comme subvention à l'Association suisse des fanfares.

A la Croix-Bleue française il a été versé 1366 fr. 60, qui représentent 301 versements.

Les comptes de l'Agence des publications de la Croix-Bleue en 1953-1954 soldent par un total de 17,302 fr. 54 y compris un bénéfice d'exercice de 492 fr. 25. La fortune de cette agence s'élève à 8338 fr. 47.

~~~

Après un modeste et fraternel repas au Département social romand, où M. André Junod, pasteur, apporta avec enthousiasme le salut et les vœux des autorités communales et paroissiales, on entendit un délégué de la Suisse alémanique — traduit par M. G. de Tribolet — M. Robert Cand, président du Conseil synodal neuchâtelois, de la Chaux-de-Fonds, M. Besson, inspecteur forestier, d'Apples, président du Département social romand des Unions chrétiennes et de la Croix-Bleue.

Le département de l'intérieur était représenté par Mlle Giuliano, du Service médico-social qui a parlé sur ce thème : « Expériences d'une infirmière sociale », et dont l'entretien nourri qui a suivi a montré combien cette question avait intéressé l'auditoire et combien les organes de l'Etat travaillent dans ce domaine en communion d'esprit avec les sociétés de la Croix-Bleue ; il faut être reconnaissant au service médical du concours précieux qu'il apporte à la Croix-Bleue par l'emploi de l'apomorphine dont on parle tant dans les milieux de l'antialcoolisme.

G. V.

Naissances

Monsieur et Madame Emile NUSSBAUM-WENGER, Jacques-Alain, Christiane et Bernard ont la grande joie d'annoncer l'heureuse naissance de leur petite

Françoise

20 septembre 1954

Maternité Neuchâtel — Rochefort

Monsieur et Madame Ernest LUPPI-MAIRE ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille

Nicole - Hedwig

le 20 septembre 1954

Clinique Bonhôte — Fornachon 13 B Peseux.

Monsieur et Madame Michel de REYNIER et leur fille Catherine ont le plaisir d'annoncer la naissance de leur fille et sœur

Francine

93, St. Joseph Boulevard. Dorval P. Q. Canada. — 20 septembre 1954

Ce qui se raconte sur la paille

Notre correspondant du bat. 18 nous écrit :

Les manœuvres ont bien débuté lundi matin, la troupe s'est levée à 6 heures. Au déjeuner, le chocolat coulait ainsi qu'au plus beau jour. Après l'orage violent de la nuit, le soleil brillait. Les derniers préparatifs furent rondement menés. A part les hommes du matériel et les cuistots, tout le monde se remit sur le flan jusqu'au diner. Après cela, la digestion fut encore facilitée par une longue sieste.

~~~

Pendants les longs repos de lundi, les discussions allèrent bon train. Les sujets furent naturellement très variés. Ils oscillèrent souvent entre l'initiative Chevallier et le sport, avec le match nul des Suisses et la victoire de Xamax.

~~~

Un amusement nouveau est apparu ces derniers jours. Chaque fois qu'ils rencontrent un gamin, les soldats lui crient : Salut Bernois ! » Automatiquement le gosse répond : « Bonjour ! Mais je ne suis pas Bernois, je suis Jurassien. »

La relève des dirigeants séparatistes semble assurée !

R. J.

Le comité de la *Société de musique « L'Union instrumentale » de Cernier* a le grand regret de faire part du décès de

Madame Charles ZIMMERLI

épouse de M. Chs Zimmerli, son dévoué membre actif, vétéran et cinquantenaire de l'Association des musiques.

IN MEMORIAM

Paula Girard

1949 — 21 septembre — 1954

Cinq ans déjà que tu nous a quittés
Ton souvenir restera à jamais gravé dans nos cœurs.

Ton mari et tes enfants.

Vu l'abondance des matières, une partie de notre chronique régionale se trouve en quatrième page.

Heureux ceux qui ont le cœur pur, car ils verront Dieu.

Monsieur et Madame Pierre Varacca et leurs filles Cosette et Marlyse, à Thièle ;
Monsieur et Madame Eug. Varacca et leur fille, à Thièle ;
Monsieur et Madame F. Laroumagne, à Leysin ;
Monsieur et Madame O. Ziörjen-Schaefer, à Ennetbürgen ;
Monsieur et Madame F. Schaefer et leur fils, à Zoug ;
Monsieur et Madame E. Schaefer et leurs enfants, à Zoug ;
Monsieur et Madame W. Schaefer, à Bâle ;
Madame F. Schaefer et sa fille, à Bâle,
ont le chagrin de faire part du décès, survenu accidentellement, dans sa 20me année, de

Monsieur

Jean-Pierre VARACCA

dessinateur en bâtiments

leur cher fils, frère, petit-fils, neveu et cousin.

L'ensevelissement aura lieu à Cornaux, mercredi 22 septembre, à 14 heures.

Culte pour la famille, à 13 heures, au domicile mortuaire.

On touchera au cimetière

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Je sais en qui j'ai cru.
2 Tim. 1 : 12.

Monsieur Henri Borle, à Neuchâtel ;
Madame et Monsieur Jean-Pierre Lavanchy-Borle et leurs fils, Pierre-Antoine et Philippe, à Neuchâtel ;
Madame et Monsieur Marcel Borle-Borle et leur fille Françoise, à Fleurier ;
Madame Marguerite Gerber, à Lausanne, ses enfants et petits-enfants ;
Mesdemoiselles Eva et Marguerite Borle, à Neuchâtel ;
Madame Jämes Borle, en Afrique du Sud ;
Madame Hermann Hausheer-Voumard et famille, à la Chaux-de-Fonds ;
Monsieur et Madame Lucien Voumard et famille, à Tramelan ;
Les familles Borle, Gerber, Aubry, Pfyffer, Jéquier,
ainsi que des familles parentes et alliées,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Henri BORLE

née Jeanne GERBER

leur chère épouse, mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, nièce et cousine, que Dieu a rappelée à Lui, dans sa soixante-septième année.

Neuchâtel, le 19 septembre 1954.
(Rue de la Côte 25)

Père, mon désir est que là où je suis, ceux que Tu m'as donnés y soient aussi avec moi.
Jean 17 : 24.

L'incinération aura lieu mercredi 22 septembre, au crématoire de Neuchâtel.

Culte à 15 heures à la chapelle du crématoire.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Ps. XXIII.

Madame Jean-Louis Berthoud,
Mademoiselle Marguerite de Pury,
Monsieur et Madame Gilles Cornaz ;
Madame de Monvallier,
Monsieur et Madame Pierre Moreillon et leur fils,
Monsieur et Madame Robert Chatelanat et leurs enfants ;
Monsieur et Madame Jean-Claude Berthoud et leurs enfants,
Monsieur et Madame François Berthoud et leurs enfants,
Le pasteur et Madame Reymond Berthoud et leurs enfants,
Monsieur Alain Berthoud ;
Le pasteur et Madame Roland de Pury et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Jacques de PURY

Avocat-conseil à la Légation de Suisse à Paris

leur cher frère, beau-frère, oncle, grand-oncle et cousin, survenu dans sa soixante-huitième année à Neuchâtel, le 19 septembre 1954.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel le mardi 21 septembre.

Culte à la Chapelle du Crématoire, à 15 heures.

Domicile mortuaire : Evole 21, Neuchâtel.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 20 septembre. Température : Moyenne : 18,1 ; min. : 14,6 ; max. : 22,9. Baromètre : Moyenne 720,9. Eau tombée : 0,2. Vent dominant : Direction O.-N.-O. ; force : fort à très fort jusqu'à 18 h. 30. Etat du ciel : très nuageux pendant la journée, couvert le soir. Un peu de pluie pendant la nuit.

Hauteur du baromètre réduite à zéro
(Moyenne pour Neuchâtel 719,5)

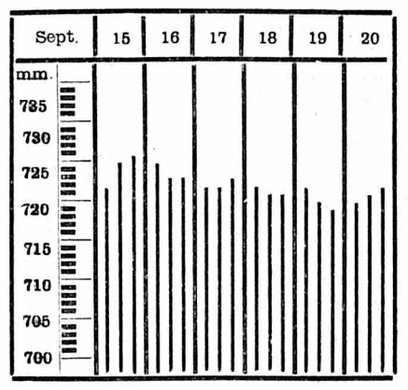

Niveau du lac du 19 sept. à 7 h. : 429.62
Niveau du lac du 20 sept. à 7 h., 429.62

Prévisions du temps. — Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons : ciel variable, par moments très nuageux. Averses ou orages locaux. Vent d'ouest puis du nord-ouest en rafales. Température en baisse. Sud des Alpes et Engadine : temps partiellement ensoleillé. Quelques orages locaux. Baisse de la température au moins en montagne.

Imprimerie Centrale S. A., Neuchâtel
Rédacteur responsable : R. Braichet